



**BULLETIN MUNICIPAL  
N° 51 JUILLET 2014**

**CENTENAIRE  
DE LA GRANDE  
GUERRE 14-18**



**WAR ARAOK BEPRED**

## SOMMAIRE

### LE MOT DE LA RÉDACTION

### LE MOT DU MAIRE

### TROMBINOSCOPE

### LES ADJOINTS

Travaux .....	p 6-7
Affaires scolaires .....	p 8
Urbanisme .....	p 9
Budget Primitif 2014.....	p 10-11
Bibliothèque .....	p 12
Tourisme, camping municipal .....	p 13

### LA VIE MUNICIPALE

CR des conseils municipaux.....	pp 15 à 17
Etat civil .....	p 18
CAL.....	p 19

### LA VIE SCOLAIRE

L'école maternelle .....	p 20
L'école élémentaire .....	p 21
CAEL.....	p 22

### DOSSIER SPÉCIAL GRANDE GUERRE 1914-1918 ..... P 23-26

### LA VIE SOCIALE

Centre de loisirs .....	p 27
-------------------------	------

### LA VIE ASSOCIATIVE

ARAL - Bourse aux vêtements .....	p 28
Baby gym - Ateliers et chemins.....	p 29
Tarat - Danse Passion .....	p 30
Diwan - Dys de cœur - Viens jouer .....	p 31
Gavotte Louannécaine - Voix Liées .....	p 32
Médaille Militaire - UNC - .....	p 33-34
Trégor Véhicules Anciens - Lire et faire lire ..	p 35

### LA VIE SPORTIVE

Mell Zorn - UNSS.....	p 36
Challenge Calculots - Bad'loisirs - Sternes ..	p 37
Tennis de table - Tennis club.....	p 38
USPL .....	p 39
Bénévolat au féminin - Aïkido.....	p 40

### ENVIRONNEMENT

Jardiniers de France .....	p 41
----------------------------	------

### NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS P 41

### PÊLE MÊLE P 42-43

### ARTISANS COMMERÇANTS P 46

### INFOS PRATIQUES P 47



Chers lecteurs,

Voici la première livraison du bulletin municipal n°51 du nouveau conseil. Nous espérons qu'il vous satisfera.

En complément du bulletin municipal papier, nous avons souhaité mettre en place une lettre d'information électronique, newsletter pour les technophiles, afin de vous informer plus régulièrement des animations organisées par les associations de la commune.

La première lettre d'information paraîtra à la rentrée. Il est prévu une newsletter toutes les quatre à six semaines selon l'actualité.

Associations louannécaines : vous avez une manifestation à annoncer dans la newsletter, faites le nous savoir suffisamment tôt, à l'adresse suivante [publier.newsletter@louannec.com](mailto:publier.newsletter@louannec.com)

Comment s'inscrire :

- Rendez-vous sur le site Internet de la commune (<http://louannec.com>). En bas de la page d'accueil, vous trouverez le formulaire d'inscription à remplir.

- Vous recevrez un courriel de confirmation qui vous permettra de valider votre inscription. C'est tout. Vous recevrez ensuite la newsletter dans votre boîte mail lorsqu'elle paraîtra.

Nous avons profité de la mise en place de la newsletter pour rafraîchir le site Internet de la commune. N'hésitez pas à le redécouvrir à l'occasion. En attendant une nouvelle version dans quelques mois...

L'équipe rédactionnelle vous souhaite de bonnes vacances

Merci à Léna CRAVEC pour ses photos de couverture.

Ce bulletin est respectueux de l'environnement. Il est imprimé avec des encres naturelles et sur du papier recyclé.



Les élections de mars 2014 ont livré leur verdict. La participation de 63,6%, bien que moyenne, reste supérieure aux communes ne présentant qu'une seule liste. Une élection mono-liste peut générer une frustration pour certaines personnes comme on a pu le voir dans la presse mais cet état de fait ne peut être reproché aux candidats qui se sont présentés devant les électeurs.

Le nouveau mandat commence avec une nouvelle équipe renouvelée aux deux tiers. Elle saura proposer des projets dans la continuité des opérations passées tout en conservant ce qui fait la force de Louannec, son cadre de vie, plébiscité par les Louannécains mais également par les nouveaux arrivants souhaitant s'installer durablement sur la commune. Le lotissement de Poulajous 2, constitué de 50 logements, dont 12 logements sociaux, avec un prix raisonnable, est le parfait exemple de cet attrait pour Louannec, il devrait sortir de terre après l'été une fois les modalités administratives terminées, et l'appel d'offre pour l'aménagement validé.

Les commissions communales nouvellement installées se sont mises au travail permettant le lancement de deux projets importants du mandat : l'extension de la salle des sports qui permettra enfin de désengorger la salle actuelle et le lancement de la révision du PLU (Plan Local d'urbanisme) qui doit démarrer début juillet pour 28 à 30 mois. Cette révision permettra à la population louannécaine d'intégrer lors d'ateliers thématiques et réunions publiques qui seront organisées au fil du projet.

Afin de répondre à certaines attentes, je souhaite organiser fin septembre une réunion publique avec vous Louannécains pour présenter les projets et les orientations que nous souhaitons prendre au cours du mandat qui vient de démarrer. Chacun est cordialement invité à y participer, ne serait-ce que pour s'informer sur l'action municipale et pour échanger avec les élus.

Après vingt cinq années passées à la tête de la mairie de Louannec, Jean Nicolas profite enfin d'une retraite bien méritée. J'ai souhaité faire voter par le conseil municipal la demande de Maire honoraire. C'est un juste retour des choses et une reconnaissance pour ce Maire qui par son action publique et sa vision de l'intérêt collectif, a favorisé le développement de la commune pour que chacun puisse y trouver un lieu de vie nécessaire à son épanouissement. Il nous reste aujourd'hui à faire fructifier cet héritage. Louannec, notre belle commune, qui a su préserver son intégrité et son art de vivre, où l'envie de liberté des uns ne doit pas empiéter sur celle des autres.

A tous, je vous souhaite de très bonnes vacances....

**Le Maire**

**Gervais EGAULT**

# LES NOUVEAUX ÉLUS



**Gervais EGAULT**  
Maire



**Jean-Pierre MORVAN**  
1<sup>er</sup> adjoint



**Nicole MICHEL**  
2<sup>ème</sup> adjoint



**Marc BACUS**  
3<sup>ème</sup> adjoint



**Valérie DENIAU**  
4<sup>ème</sup> adjoint



**Pierre VAISSIÉ**  
5<sup>ème</sup> adjoint



**Danielle VIARD**  
6<sup>ème</sup> adjoint



**Luc GUILLERME**  
Conseiller délégué



**Pascal BODIOU**  
Conseiller délégué



**Dominique GANNAT**



**Guy PARZY**



**Karine LEGENDRE**

FINANCES	URBANISME	TOURISME
BACUS Marc	ENVIRONNEMENT	camping
BODIOU Pascal	CADRE DE VIE	VAISSIE Pierre
GUILLERME Luc	DENIAU Valérie	KERGADALLAN Loïc
LE MARTRET Sylvie	BODIOU Pascal	GANNAT Dominique
LEGENDRE Karine	LE MARTRET Sylvie	MORVAN Jean-Pierre
PAGE Dany	MORVAN Jean-Pierre	RENAUD Eric
PARZY Guy	ZEGGANE Emilie	GUILLERME Luc
ROUSSIAU Xavier	PAGE Dany	LE BARS Nadia
VAISSIE Pierre	RENAUD Eric	ZEGGANE Emilie
TRAVAUX-MATERIEL	COGNEAU Emmanuel	RICHARD Marie-Paule
BATIMENTS-VOIRIE	CRAVEC Sylvie	PARZY Guy
MORVAN Jean-Pierre	VIARD Danielle	ROUSSIAU Xavier
BACUS Marc	AFFAIRES	LEGENDRE Karine
BODIOU Pascal	SPORTIVES	COQUIO Stéphane
COGNEAU Emmanuel	VAISSIE Pierre	DERRIEN Jean-Yves
CRAVEC Sylvie	KERGADALLAN Loïc	CABEL Rozenn
GANNAT Dominique	MORVAN Jean-Pierre	ANIMATION
GUILLERME Luc	ROPARS Erwan	GUILLERME Luc
LEGENDRE Karine	GUILLERME Luc	KERGADALLAN Loïc
PARZY Guy	ROUSSIAU Xavier	GANNAT Dominique
RENAUD Eric	LEGENDRE Karine	VAISSIE Pierre
RICHARD Marie-Paule	LE BARS Nadia	LE MARTRET Sylvie
ROPARS Erwan		RICHARD Marie-Paule
VAISSIE Pierre		RENAUD Eric
COQUIO Stéphane		

## CAISSE DES ECOLES

Directrice Ecole élémentaire  
Directrice Ecole maternelle  
Délégué DDEN élémentaire  
Délégué DDEN maternelle

DENIAU Valérie  
MORVAN Jean-Pierre  
ROPARS Erwan

# LES NOUVEAUX ÉLUS



Emilie ZEGGANE



Loïc KERGADALLAN



Marie-Paule RICHARD



Emmanuel COGNEAU



Sylvie CRAVEC



Eric RENAUD



Nadia LE BARS



Xavier ROUSSIAU



Erwan ROPARS



Sylvie LE MARTRET



Danièle PAGE

CAISSE DES ECOLES		AFFAIRES SOCIALES ENFANCE JEUNESSE
Conseillers Municipaux	MICHEL Nicole	MICHEL Nicole
	<i>Ecole Maternelle</i>	LE MARTRET Sylvie
	LE BARS Nadia	GANNAT Dominique
	<i>Ecole Élémentaire</i>	VIARD Danielle
	ZEGGANE Emilie	ZEGGANE Emilie
Directrice Ecole élémentaire	GUILLOU Marie-Paule	COGNEAU Emmanuel
Directrice Ecole maternelle	GUILLOU Anne-Hélène	RICHARD Marie-Paule
Délégué DDEN élémentaire		PAGE Dany
Délégué DDEN maternelle		LEGENDRE Karine
Délégués parents d'élèves	CORCOLLE Corinne	SIMON Aline
	BIDEAU Soizic	
	DUPONT Hervé	
		<b>CCAS</b>
<b>AFFAIRES SCOLAIRES</b>	<b>AFFAIRES CULTURELLES COMMUNICATION</b>	MICHEL Nicole
MICHEL Nicole	VIARD Danielle	LE MARTRET Sylvie
LE BARS Nadia	CRAVEC Sylvie	GANNAT Dominique
ZEGGANE Emilie	RENAUD Eric	PAGE Dany
VIARD Danielle	PARZY Guy	BLANCHARD Yves
		MARCHAND Gabriel
<b>APPEL D'OFFRES Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	
DENIAU Valérie	VAISSIE Pierre	
MORVAN Jean-Pierre	BODIOU Pascal	
ROPARS Erwan	VIARD Danielle	



## TRAVAUX

De retour après les élections municipales, dans la continuité.

Continuité dans la voirie, avec un budget maintenu pour 2014, mais qu'il faudra peut-être réajuster en fonction des baisses de dotations de l'Etat : en effet, après une baisse de 35 000€ en 2014, on nous annonce la même baisse en 2015, soit 70 000€ de moins pour les finances communales, il va bien falloir opérer des arbitrages de dépenses.

Continuité dans les travaux en cours, avec la finalisation de la « voie verte » entre le bourg et le rond-point de Pont Couennec, une liaison douce réservée aux piétons et cyclistes.

Continuité, enfin, dans le traitement des bords de route : l'herbe pousse toujours autant, et l'interdiction de tous les produits phytosanitaires nous oblige à adopter des méthodes dites « durables ».

### La voirie.

2014 verra la réfection complète de 2 rues de Ville-neuve : la rue des Mouettes et celle des Cormorans, avec une amélioration du traitement des eaux pluviales, ainsi qu'un traitement de surface en émulsion de la route de Ar Vouster après les travaux effectués par le Syndicat Département d'Adduction d'Eau Potable.

### La « Voie Verte ».

Cet aménagement en liaison dite « douce » fait partie d'un programme européen, le « Tour de Manche », offrant à terme un itinéraire unique sur plus de 1 200 kilomètres de paysages côtiers variés, de part et d'autre de la Manche, en traversant 5 régions européennes : le Devon, la Cornouaille, le Dorset, la Bretagne et la Normandie. Ce sera une occasion rêvée pour découvrir à un rythme pedestre ou cyclotouriste des sites naturels d'une beauté et d'un intérêt exceptionnels : la Baie de Morlaix, la Côte de Granit Rose, l'anse de Paimpol, la Baie du Mont Saint Michel, ...

Sécurisé et entièrement balisé, il permet d'alterner des étapes sur petites routes partagées et voies vertes réservées à la circulation non motorisée, destinées aux piétons, cyclistes, rollers et personnes à mobilité réduite, tout à fait adaptées aux balades familiales à vélo.

Le revêtement réalisé est constitué d'un mélange sable-ciment, plus fragile que l'enrobé, et de ce fait, interdit aux bâtons de marche nordiques avec pointes dures (embouts caoutchouc obligatoires).

Cette voie verte, d'une largeur de 3m, a été réalisée en respectant l'emprise existante, en séparant la partie véhicules de la partie piéton-vélo par une bande « verte » d'environ 40 cm lorsque la largeur était suffisante. Cette

bande verte, constituée d'un mélange « terre-pierre » a été, soit recouverte d'un tapis végétal de type « sedum » (ce qu'on retrouve sur les toitures végétales, ou dans de nombreux aménagements végétaux urbains), soit ensemencée en graminées ne demandant que peu d'entretien. Cette bande végétale a été jalonnée de poteaux naturels, en châtaigner, du même type que ce qui servent de pieux pour les mytiliculteurs. Lorsque la largeur était insuffisante, des poteaux spécifiques (en PVC gris) ont été plantés, conformes aux directives de sécurité préconisées par l'Etat. N'oublions pas que nous sommes sur une route départementale, la RD6.

Les revêtements de voirie ont été repris, dans les zones de traversées piétonnes, au camping, au niveau de la venelle du Truzugal et à mi-côte, au niveau du passage piétons ajouté. Ce revêtement, de couleur beige, a pour but de signifier aux conducteurs la présence de ces traversées, et donc de bien maîtriser leur vitesse. Les marquages au sol ont également été repris, réalisés de façon à assurer plus de sécurité à tous les usagers de cette voie. Et, dernier aménagement, les bas-côtés, séparant la voie verte de la partie extérieure, ont également été ensemencés, par le même mélange de graminées que la bande de séparation, auquel on a ajouté des graines de fleurs vivaces et bisannuelles. Ce sera un peu juste pour cet été, mais nous aurons, je l'espère, un peu de couleur à l'automne.

Dernière précision, un balisage lumineux a été mis en place pour tous ceux qui se promènent la nuit, réalisé par des mini-bornes solaires réparties environ tous les 25 m. C'est une première, un essai, et si cela fonctionne correctement, il sera sans doute possible de l'étendre à d'autres secteurs de la commune.

### L'entretien des bords de route.

Vous avez sans doute lu dans la publication du Conseil Général un article sur le fauchage tardif, expliquant clairement la distinction entre le fauchage, qui concerne les accotements des routes, et le débroussaillage, qui s'étend aux fossés et aux talus.

A Louannec, nous avons l'habitude de passer l'épareuse 2 fois par an, au mois de mai, puis en septembre-octobre, avec des talus « nickel », mais générant quantité de déchets remplissant les fossés, et provoquant une usure importante des couteaux de l'épareuse. Depuis quelque temps, nous nous sommes attachés à moins « raser » les talus, et l'an dernier, nous nous sommes limités à un seul passage annuel, avant l'été.

Il est préconisé désormais de bien séparer le fauchage du débroussaillage. Le fauchage ne concernant que la



partie d'accotement servant aux piétons peut être effectuée en mai-juin, à une hauteur d'environ 10 cm.

Le débroussaillage est préconisé de septembre à novembre, lorsque la végétation est moins dense, et donc plus facile à traiter. Il faut cependant continuer à assurer correctement la sécurité en entretenant les bas-côtés des routes dans les zones de visibilité, dans les carrefours et les courbes.

Côté flore, cette méthode permet d'une part, aux plantes de croître, fleurir et fructifier, sans voir leur croissance stoppée par un débroussaillage précoce, et d'autre part, de ne pas détruire la base de la végétation, mettre le sol à nu et provoquer une érosion des talus. Ainsi les plantes annuelles et bisannuelles ont le temps

de terminer leur cycle végétatif et de se reproduire, empêchant l'implantation de plantes vivaces beaucoup plus résistantes et qui nécessitent une intervention plus fréquente.

Côté faune, les fleurs vont attirer les insectes butineurs à la recherche de pollen et de nectar. Ils féconderont les fleurs qui produiront les graines utiles au renouvellement de l'espèce mais aussi pour toutes les espèces animales granivores.

En conclusion, un fauchage raisonné, ce n'est pas moins faucher, mais faucher ce qu'il faut, comme il faut, quand il faut.

**Jean-Pierre MORVAN**



*Le nouveau passage piéton en sortie de bourg, avec poteaux PVC à « tête blanche » et poteaux en châtaignier.*



*Une bande d'agapanthes.*



*Une plantation de graminées.*



*Le revêtement en tapis de sédum sur la bande verte de séparation.*



## AFFAIRES SCOLAIRES

### **Les rythmes scolaires : une première année réussie !**

La commune de Louannec applique la réforme des rythmes scolaires depuis la rentrée de septembre 2013. Une réunion de bilan chaque trimestre a prouvé une fois de plus que la concertation entre élus, les directrices des deux écoles, les enseignants, les intervenants, les représentants de parents d'élèves, le personnel communal, est déterminante pour le bon fonctionnement et le déroulement de ces activités.

Que tous les partenaires en soient ici remerciés !

Pour l'accueil périscolaire en maternelle, les enfants de la grande section étaient ravis de cette première expérience. Des réajustements ont dû être apportés au niveau des enfants de la moyenne section en tenant compte de la fatigabilité de certains d'entre eux pour qui « la sieste » est encore bienfaitrice.

Pour l'accueil périscolaire en élémentaire, toutes les activités de qualité ont emporté l'adhésion des enfants et des familles.

L'application de la réforme sur Louannec et de la mise en place d'activités de qualité avec un encadrement adapté, a entraîné un coût de 30 000 € environ pour les finances communales.

La préparation de ces activités pour l'année scolaire 2014/2015 fait actuellement l'objet d'une concertation de toutes les parties prenantes. L'organisation doit s'adapter à l'effectif variant d'une année scolaire à l'autre.

### **Parkings, écoles et sécurité**

Merci de respecter les marquages au sol. Ne stationnez pas sur ceux-ci, vous faciliterez la circulation aux heures d'entrée et de sortie des écoliers. Des parkings sont à votre disposition près des écoles.

Afin d'assurer une sécurité maximale pour les piétons aux abords des 2 écoles, merci de respecter la limitation de vitesse !

### **Transports scolaires, inscription en ligne**

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, il est possible d'inscrire ou de réinscrire les enfants aux transports scolaires du Conseil Général directement en ligne sur [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr) et ce jusqu'au 31 juillet.

A partir de la rentrée scolaire 2014, un nouvel arrêt de bus scolaire entrera en vigueur à Douar Autret.

### **Ecole Maternelle**

Les effectifs prévisionnels connus à la fin mai pour la prochaine rentrée de l'école maternelle sont en légère augmentation.

Ecole	Année de naissance	Section	Nombre
<b>ECOLE MATERNELLE</b>	2012	TPS	14
	2011	PS	26
	2010	MS	24
	2009	GS	32
	TOTAL		93

### **Ecole Élémentaire**

Les effectifs prévisionnels pour l'école élémentaire sont en baisse et sont connus depuis fin mai.

### **Inscription (s) pour l'année scolaire 2014-2015**

Ecole	Année de naissance	Section	Nombre
<b>ECOLE ELEMENTAIRE</b>	2008	CP	20
	2007	CE1	25
	2006	CE2	34
	2005	CM1	24
	2004	CM2	27
	TOTAL		140

Les familles souhaitant mettre leurs enfants à l'école maternelle de Louannec pour l'année scolaire 2014-2015, aussi bien pour la rentrée de septembre que pour une rentrée échelonnée dans le courant de l'année scolaire, doivent impérativement venir en mairie remplir la fiche d'inscription puis prendre contact rapidement avec la directrice au 02 96 91 25 47

**Nicole Michel**

**Adjointe aux affaires scolaires, aux affaires sociales, à la petite enfance et enfance jeunesse**





## RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

L'appel d'offres pour le choix du bureau d'études qui assistera la Commune dans le cadre de la révision de son document d'urbanisme a été lancé et le conseil municipal du 20 juin a désigné le cabinet D2L.

A l'occasion de la procédure de révision du PLU, nous ferons appel à tous les habitants de Louannec afin qu'ils nous fassent part de la façon dont ils imaginent leur commune à l'horizon des quinze prochaines années.

N'hésitez pas dès à présent à nous faire part de vos remarques et suggestions soit en écrivant à la Mairie (par courrier ou par mail), soit en vous déplaçant pour

nous faire part de vos propositions, afin que le futur document d'urbanisme de Louannec soit partagé et élaboré par le plus grand nombre.

Une « boîte à idées » sera également prochainement déposée à l'accueil de la Mairie pour recueillir vos contributions.

Nous vous informerons au fur et à mesure de la procédure des modalités de la concertation.

## MAISONS FLEURIES

Le concours des Maisons Fleuries 2014 est lancé.

La commission s'est d'ores et déjà réunie et les fidèles membres de la commission ont tous accepté de participer de nouveau à cette aventure, ce dont nous les remercions très chaleureusement.

Les visites ont été programmées et les lauréats du concours seront donc prochainement désignés, étant rappelé que le concours est ouvert aux catégories suivantes :

- jardins visibles de la rue,
- parcs et grands jardins,
- façades fleuries,
- potagers,
- hébergements touristiques,
- petits jardins.

## POULAJOUS 2

Par délibération en date du 21 mai 2014, le Conseil municipal a fixé le prix d'acquisition des lots du futur lotissement Poulajous 2 à 50 euros le m<sup>2</sup>.

Si vous êtes intéressés par l'acquisition d'un lot, vous pouvez prendre rendez-vous en Mairie afin de recueillir toutes les informations disponibles sur ce projet. Les pré-inscriptions en vue de l'acquisition des lots sont également ouvertes en Mairie.



**Valérie DENIAU**



## BUDGET PRIMITIF 2014

La nouvelle équipe municipale a souhaité séparer l'affectation des finances communales et celles des travaux et voirie. C'est pourquoi nous examinerons ensemble la partie finance.

### Le compte administratif de 2013 voté en mars dernier:

1) La partie **fonctionnement** correspond à l'ensemble des recettes et des dépenses nécessaires à la gestion courante de la commune.

Les recettes ont été de 2 737 556 €, dont 44% proviennent des impôts et taxes, et 26% des dotations, subventions et participations de l'Etat. A titre de comparaisons, ces 2 postes représentaient presque 46% pour les impôts et taxes et 28% pour les dotations de l'Etat en 2012.

Le compte administratif de fonctionnement comprend aussi une partie de l'excédent de l'année antérieure. Pour 2013, cette part représentait 22% des recettes. En 2012, cet excédent ne représentait que 13% des recettes.

Les dépenses ont été de 1 728 572 €, dont 54% concernent les charges de personnel, 25% pour les dépenses à caractère général, et 15% pour les indemnités-contributions et subventions accordées. En comparaisons avec le budget de 2012, les charges de personnel représentaient aussi 54% des dépenses de fonctionnement, les dépenses à caractère général 23% et les indemnités-contributions et subventions accordées 17%.

L'excédent de fonctionnement est de 1 008 984 € contre 906 028 € pour l'année 2012.

2) La partie **investissement** correspond à l'ensemble des dépenses d'investissements et des recettes pour y faire face.

Les recettes sont de 680 752 €, dont 88% concernent les affectations de résultats (FCTVA, Taxes locales d'équipement).

Les dépenses sont de 1 167 201 €, dont 28% concernent les dépenses d'investissements (réalisées et en cours), 26% pour les remboursements d'emprunt (la part en capital).

Se rajoute aux dépenses, le déficit d'investissement reporté du compte administratif de 2012 (39%).

Le déficit d'investissement reporté de 486 450 €. Ce dernier est couvert par l'excédent dégagé en fonctionnement.

La situation financière de la commune a permis à la municipalité de reconduire **les taux communaux pour 2014 :**

Taxe d'habitation : 14,48%

Foncier bâti : 16,73%

Foncier non bâti : 67,30%

Il faut rappeler que l'Etat a majoré les bases imposables de 0,9%, et que les taux de taxes de Louannec se situent dans la moyenne basse de notre strate.

### Le budget primitif pour 2014 voté en mars dernier :

1) La partie **fonctionnement** :

Les recettes prévues sont de 2 740 252 €, dont un peu moins de 44% provenant des impôts et taxes et 24% dotations, subventions et participations de l'Etat, qui diminuent du fait du désengagement de l'Etat. Les recettes comprennent une partie de l'excédent de fonctionnement dégagé en 2013 (60% de l'excédent).

Ces recettes permettent de couvrir les dépenses prévues et de dégager un excédent prévisible de 691 998 €.

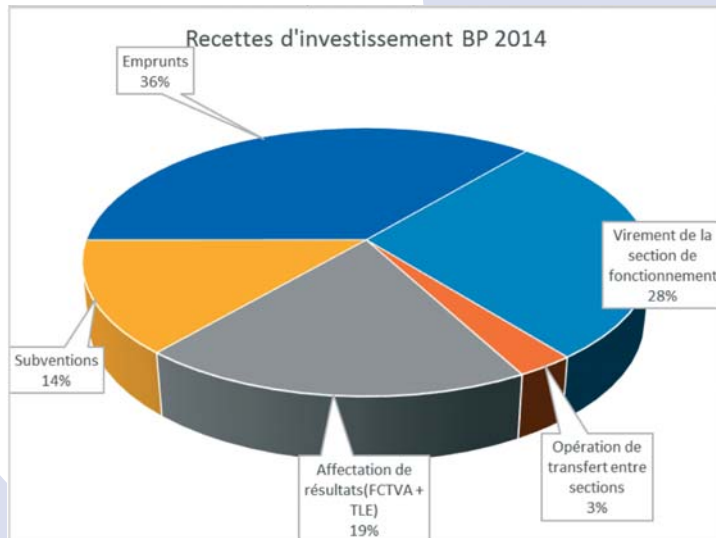
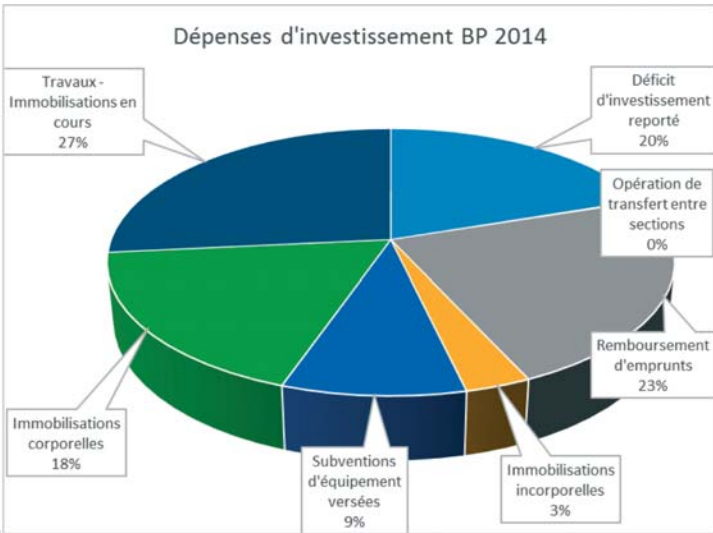
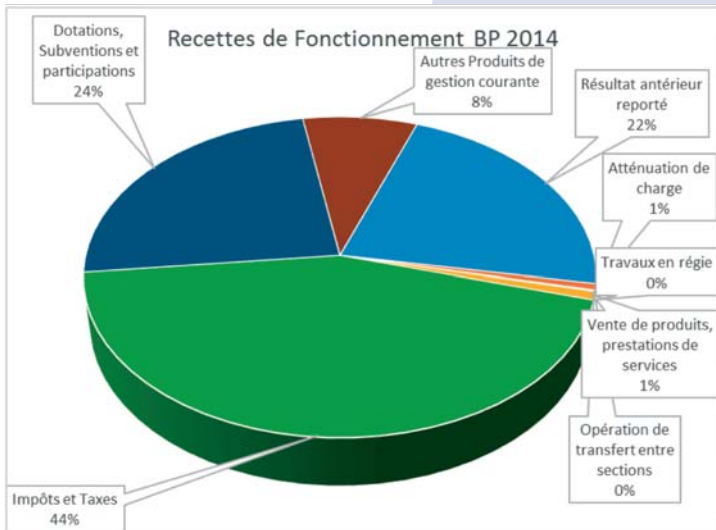
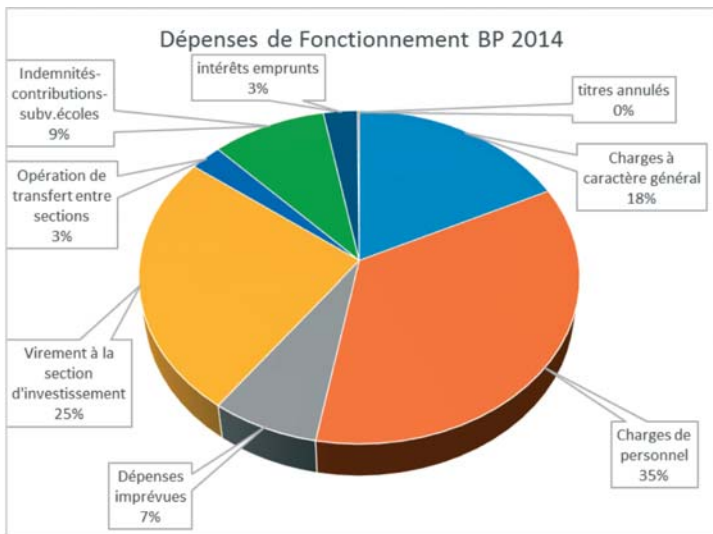
2) La partie **investissement** :

Le total des investissements prévus est de 1 176 500 €. Ce montant s'explique par les frais d'études (pour le PLU, pour le diagnostic et étude d'impact de la digue du Len,...), l'effacement de réseaux (pour le Croajou notamment), les travaux de voirie (reports de 2013, et les prévisions de 2014), les acquisitions de matériels et autres installations, et enfin les travaux en cours (voie verte, travaux suite étude de sécurité pour les routes de Kernu et du Croajou, renforcement de la digue du Len, extension de la salle des sports, accessibilité, menuiseries extérieures de la bibliothèque,...).

Pour financer cela, la commune compte sur des subventions prévues (2% des investissements) et prévoira de réaliser des emprunts si nécessaire en fin d'année.

L'été approchant à grands pas, permettez-moi de vous souhaiter de très bonnes vacances.

**Marc Bacus**





## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- L'informatisation de la bibliothèque est terminée.
- Vous pouvez dorénavant accéder au site pour la consultation du catalogue en ligne en passant par le site de la mairie de Louannec, ou directement :  
<http://bibliothequelouannec.biblixnet.com>
- Les lecteurs inscrits à la Bibliothèque peuvent également consulter leur compte, faire des réservations, donner des avis sur leurs lectures et suggérer des acquisitions qui pourraient élargir et enrichir les choix faits par les bénévoles.

Pour mémoire, le bibliobus passe 2 fois par an et permet d'avoir en dépôt près de 300 ouvrages qui ont été sélectionnés autant pour les adultes que pour les jeunes.



Les lecteurs sont informés à l'avance des jours de passage et sont les bienvenus pour participer aux choix.

La Bibliothèque des Côtes d'Armor (BCA) passe une fois par mois déposer les livres que les lecteurs ont demandé aux bénévoles.



Opération HUMOUR : la Bibliothèque a sélectionné pour vous tout un rayon Humour (près d'une soixantaine d'ouvrages) qui permettra à chacun de passer un bon moment pendant les mois d'été.

Si vous êtes intéressé, prendre contact avec Alain BALLERO, le responsable de la bibliothèque (02 96 91 03 96 ou par mail : [biblio.louannec@gmail.com](mailto:biblio.louannec@gmail.com)).

Enfin nous vous rappelons que le prêt de livre est entièrement gratuit après une simple inscription et remise d'une carte de membre.

**Danielle VIARD**

**APPEL : SI VOUS AIMEZ LES LIVRES ET LA LECTURE, REJOIGNEZ L'EQUIPE DE BENEVOLES POUR PARTICIPER AU FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE , AU CHOIX DES LIVRES, A LA TENUE DE PERMANENCES.**

**LA BIBLIOTHEQUE RECHERCHE EGALEMENT DES PARENTS OU DES ADULTES SUSCEPTIBLES DE FAIRE LA LECTURE A DES PETITS GROUPES D'ENFANTS DE L'ECOLE MATERNELLE QUI FREQUENTENT REGULIEREMENT LA BIBLIOTHEQUE.**



## TOURISME, CAMPING MUNICIPAL

Tout d'abord, nous tenons à remercier l'ancienne équipe municipale de nous avoir permis de préparer cette nouvelle saison dans de bonnes conditions.

Six nouveaux mobil-homes communaux achetés en 2013, ont été installés par les employés municipaux de Louannec. Ils sont maintenant disponibles à la location.

Cette année, les vacanciers pourront profiter de la voie douce, passant juste devant le camping. Celle-ci permet d'accéder plus facilement au bourg de Louannec d'une part et à Perros-Guirec d'autre part.

Lors de la campagne pour les élections municipales, Gervais EGAULT a souhaité que la commune travaille le plus souvent possible avec les commerçants de Louannec. Cette année, l'épicerie du bourg fournira les produits disponibles à l'épicerie du camping.

La commune réalise actuellement un clip promotionnel sur le camping. Il permettra une meilleure visibilité de celui-ci, notamment auprès des salons et offices de tourisme.



Toute l'équipe du camping est prête à accueillir les vacanciers pour cette nouvelle saison qui, nous l'espérons, sera accompagnée d'un beau soleil.

**Pierre VAISSIÉ**

Suite aux articles parus récemment dans la presse, la municipalité souhaite apporter des précisions concernant la mise en cause par un groupe de propriétaires privés de mobil-homes au sujet du camping municipal de Louannec et sa supposée concurrence déloyale.

Le camping municipal de Louannec est régi par les mêmes règles que les autres campings. Il est soumis à la même réglementation en termes de fiscalité (TVA, impôt sur les sociétés, taxe de séjour,...) et de droit du travail. De même, les obligations relatives aux normes de classement, de sécurité, d'accessibilité, d'assurances sont identiques.

La gestion financière du camping se fait par un budget séparé totalement indépendant du budget général de la commune. Il n'y a aucun transfert d'argent du budget général vers le budget camping. Les contribuables louannécains ne participent en aucune façon au financement du camping municipal. Les différents budgets sont visés et approuvés par les services financiers du ministère des finances.

L'installation de mobil-homes privés sur le camping municipal de Louannec n'est pas une nouveauté. Cela fait plus de 20 ans que cette pratique existe ici comme dans bien d'autres campings municipaux.

Nous tenons également à préciser que le camping municipal de Louannec permet l'embauche de salariés permanents et de nombreux emplois saisonniers qui interviennent en période estivale. La préférence est donnée aux jeunes de la commune pour un emploi d'été.

Le camping municipal de Louannec subit de plein fouet, comme les autres, les effets de la crise. Il est confronté à la même problématique que les autres campings et doit continuellement évoluer pour satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante mais toujours désireuse de fréquenter le Trégor.



## FONTAINE DE KERJEAN – LAVOIR DE KERLUCUN

A l'occasion de vos promenades dans la Commune, nous vous recommandons de vous arrêter autour de la fontaine de Kerjean, qui constitue à n'en pas douter un élément remarquable du patrimoine de Louannec.



A l'origine, les lavandières des fermes environnantes venaient laver le linge de la maisonnée, tout en échangeant sur les derniers potins.

Aujourd'hui, il n'est pas rare de croiser des chevaux qui viennent s'abreuver, ni même des personnes qui utilisent le bassin pour laver de grandes pièces de tissus (à l'instar des couvertures pour les chevaux).



Un banc rose propice à la méditation et à la réflexion vous accueillera à l'occasion de vos déambulations. Ce lieu est donc à découvrir d'urgence.

La Commune a fait procéder à la réfection de l'abreuvoir en 1953, le lavoir étant une propriété privée. Par la suite, ce lieu est quelque peu tombé dans l'oubli.

C'était sans compter sur la bonne volonté de Monsieur et Madame Rault et Monsieur Nicolas qui, grâce à leur amour pour les plantes et la nature, permettent aux Louannécains de (re)découvrir ce lieu magique où le temps semble s'être arrêté.





## **COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX**

### **Conseil du 4 décembre 2013**

#### **↳ Tarifs communaux 2014**

Monsieur Jean-Pierre MORVAN donne connaissance au Conseil Municipal des tarifs 2014 proposés par la commission des finances (tableau en annexe 1).

La commune appliquera l'évolution annuelle de l'indice INSEE IPCH de 0,7% sauf :

- Restauration scolaire, pas d'augmentation pour les enfants de Louannec
- Tarifs réduits, pas d'augmentation pour les enfants de Louannec
- Tarifs des activités périscolaires (TAP), pas d'augmentation
- Augmentation de 3,9% du forfait emplacement au camping intégrant la hausse de TVA
- Le quotient familial a été relevé à 9200€
- Pour le foyer, le forfait chauffage augmente de 1,33%.
- Jacques MAZEAS demande une rectification du coût de la semaine des Car-homes en BS de 190 à 189€
- Pour la Taxe de séjour, pas de modification jusqu'à la réunion d'harmonisation de LTC tourisme.

#### **Vote à l'unanimité**

#### **↳ Création d'un emploi d'avenir**

Monsieur le Maire propose de finaliser l'embauche d'un emploi d'avenir pour offrir une première expérience professionnelle à un jeune de 16 à 25 ans, sorti du système scolaire sans diplôme ou avec un CAP ou un BEP, pas en formation et à la recherche d'un emploi.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de la création de l'emploi d'avenir à compter du 06 janvier 2014 aux services techniques en qualité d'agent polyvalent pour une durée d'un an renouvelable jusqu'à 3 ans et autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement.**

#### **↳ Zones humides Poulajous : demande de subvention et rétrocession LTA**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le mécanisme d'acquisition des parcelles AD64, AD65, AD74, AD75, AD112 et AD114 du Poulajous.

Le 17 septembre 2010, Louannec a sollicité LTA pour le portage de ces parcelles.

Le 12 juillet 2011, LTA signe la convention de portage foncier pour le compte de Louannec.

En Juillet 2013, Louannec demande à LTA de mettre fin au portage et de procéder à la rétrocession des parcelles à la commune.

Le montant de la rétrocession s'élève à 189230,1€ pour une surface de 37 117m<sup>2</sup>.

Ce terrain de 37 117m<sup>2</sup>, comprend une partie de 8847m<sup>2</sup> classée en zone humide.

La parcelle AD73 également en zone humide d'une surface de 2655m<sup>2</sup> sera achetée à Monsieur PERAZZI au prix de 2€.

Le Syndicat du Bassin Versant subventionne à hauteur de 70% l'acquisition de ce type de terrain.

**Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la demande de rétrocession des terrains et la sollicitation d'une subvention.**

#### **↳ Audit assurances et révision contrats**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité d'effectuer à nouveau un audit sur les assurances de la commune et de lancer une consultation auprès de différents cabinets, les assurances de la commune étant aujourd'hui auprès de Groupama excepté la garantie juridique auprès de cabinet HATREL.

**Adopté par 20 voix pour et 1 abstention.**

#### **↳ Prime de fin d'année des employés communaux**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la prime de fin d'année des employés communaux est revalorisée chaque année et propose de l'augmenter de 5 %.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **↳ Syndicat Départemental d'Electricité :**

**- Adoption des nouveaux statuts du SDE**

**- Effacement de réseaux au Croajou**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des nouveaux statuts du Syndicat Départemental d'Electricité. La refonte des statuts a pour objet de tenir compte de l'évolution de l'intercommunalité et des nouveaux textes sur l'énergie

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les nouveaux statuts du SDE.**

Jean-Pierre MORVAN expose les propositions concernant l'effacement des réseaux du Croajou.:

Ces travaux sont découpés en deux tranches pour pouvoir étaler les coûts sur deux ans. A noter que le réseau de téléphone n'est pas subventionné.

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les travaux de la tranche 3.**

#### **↳ Résultat d'Appel d'Offres : Etude projet lotissement Poulajous**

Monsieur le Maire rend compte du résultat d'appel d'offres pour l'étude du projet de lotissement du Poulajous. Cinq cabinets ont répondu à l'appel d'offres. La commission d'urbanisme propose la société AT OUEST sur le critère du moins disant.

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le résultat de l'appel d'offres et donne autorisation au Maire de lancer le projet.**

#### **↳ PLU état d'avancement de la révision**

Suite à la réunion de la commission urbanisme du 5 novembre 2013, le cahier des charges du PLU est disponible pour permettre de lancer un appel d'offres et trouver un cabinet d'étude.

Le maire souhaite terminer rapidement cette partie admi-



nistrative pour permettre à la prochaine équipe municipale de travailler sur le fond du Plan Local d'Urbanisme.

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de lancer l'appel d'offre.**

## ↳ Questions diverses

● Commission Travaux du 21 novembre 2013

**Voie Verte Louannec – Pont Couennec** : Fin des travaux prévue mi-décembre : ce sera juste !

2 poteaux déplacés en attente de câblage

**Modification du budget** : enduit bicouche sur côté droit de la descente, du rond-point jusqu'à rue du Pr Lesné = 5300,55€ TTC

**Programme Voirie 2013** : Les enrobés et les calages des accotements ont été réalisés. Restent quelques finitions à terminer

**Canalisations de mise en réseau du SDAE** : Partie sur voirie terminée – reste ancienne voie de chemin de fer et réfection voiries

**Assainissement Poulajous** : poste de refoulement réalisé – attente ERDF

**Digue du Lenn** : suite aux dégâts de la tempête Xynthia,

demande assistance LTA

**Illuminations de Noël** : 450 ampoules changées : incandescentes à LED's : 2 170 €

**Travaux d'économie d'énergie** : changement des huisseries de l'ALSH et de la bibliothèque (doubles vitrages)

Marché pour entreprise H.Allain. Travaux effectués à partir de Janvier 2014

Accord de subvention de LTA pour 25% des travaux (2 types de travaux : huisseries + isolation).

Bibliothèque : 34 090€ - subvention LTA : 8 522,50€

ALSH : 40 100€ subvention CAF : 12 030.00€ - subvention LTA : 7 017,50€

**Finalisation du plan Infra-POLMAR de Louannec**

Dossier à disposition des conseillers à la Mairie.

**By-pass de la STEP de Perros-Guirec**

Mail du 18 novembre 2013 des services techniques de Perros-Guirec : du 04 au 14 novembre : 14 272m<sup>3</sup>

Pour mémoire : coût pour la commune du traitement des algues vertes en juillet-août : 4 810,27 €

## Conseil du 19 mars 2014

### ↳ Approbation des comptes administratifs 2013

Les différents comptes administratifs sont proposés par Mr le Maire de Louannec, présentés par Mr MORVAN, adjoint en charge des finances.

#### Commune

##### Fonctionnement :

Prévu = 2 847 962 €

Réalisé :

dépenses = 1 728 572,10 €

recettes = 2 737 555,79 €

Soit un excédent de 1 008 983,69 €

##### Investissement :

Prévu = 2 438 904 €

Réalisé :

dépenses = 1 167 201,41 €

recettes = 680 751,85 €

Soit un déficit de 486 449,56 €

#### CAMPING

##### Fonctionnement :

Prévu = 457 429 €

Réalisé :

dépenses = 425 403,72 €

recettes = 427 986,07 €

Soit un excédent de 2 582,35 €

##### Investissement :

Prévu = 168 428 €

Réalisé :

dépenses = 135 218,26 €

recettes = 45 911,24 €

Soit un déficit de 45 911,24 €

Le déficit d'investissement est principalement dû à l'achat de mobil-homes en fin d'année 2013.

#### ASSAINISSEMENT

##### Fonctionnement :

Prévu = 2 847 962 €

Réalisé :

dépenses = 1 728 572,10 €

recettes = 2 737 555,79 €

Soit un excédent de 1 008 983,69 €

Prévu = 223 922 €

Réalisé :

dépenses = 138 634,59 €

recettes = 209 747,77 €

Soit un excédent de 71 113,18 €

#### LOTISSEMENT DE KERESPERTZ

##### Fonctionnement :

Prévu = 649 101 €

Réalisé :

dépenses = 74 248,42 €

recettes = 714 054,46 €

Soit un excédent de 639 806,04 €

#### LOTISSEMENT DE POULAJOUS

##### Fonctionnement :

Prévu = 513 018 €

Réalisé :

dépenses = 370 067,08 €

recettes = 565 571,39 €

Soit un excédent de 195 504,31 €

##### Investissement :

Prévu = 500 000 €

Réalisé :

dépenses = 357 049,58 €

recettes = 101 466,46 €

Soit un déficit de 255 583,12 €

Mr le Maire précise que les budgets de lotissements, établis en année budgétaire, ne reflètent pas la réalité de l'opération qui s'étale sur 3 à 5 ans.

**Adopté à l'unanimité.**

### ↳ Approbation des comptes de gestion 2013

#### Commune :

**Fonctionnement** : comptes conformes, sauf résultat de fonctionnement 2012 reporté à 601 027,61 € au lieu de





601 028,42 € (voté au BP2013), ce qui conduit à un excédent de 1 008 984,50 € au lieu de 1 008 983,69 €.

**Investissement** : comptes conformes, sauf résultat d'investissement 2012 reporté à -456 654,22 € au lieu de -456 653,20 € (voté au BP2013), ce qui conduit à un déficit de 486 448,54 € au lieu de 486 449,56 €.

**Camping** : comptes conformes en fonctionnement et investissement

**Assainissement** : comptes conformes en fonctionnement

**Lotissements** : comptes conformes en fonctionnement et investissement

**Adopté à l'unanimité.**

### ↳ **Vote des taux de 3 taxes directes locales**

M. le Maire a proposé de reconduire les taux d'imposition communaux pour 2014 :

- taxe d'habitation : 14,48%

- foncier bâti : 16,73%

- foncier non-bâti : 67,30 %

Il précise que l'Etat a majoré les bases imposables de 0,9%, et que le taux des taxes de Louannec se situe dans la moyenne basse des communes de notre strate.

Accord unanime du Conseil Municipal pour conserver ces taux pour 2014.

### ↳ **Affectation des résultats 2013**

#### **COMMUNE**

**Fonctionnement** : L'excédent de 1 008 983,69 € est affecté :

- pour 608 984 € en recettes de fonctionnement (Chap.002 - Résultat antérieur reporté)

- et pour 400 000 € en recettes d'investissement (Chap.10 - Affectation de résultats)

**Investissement** : Le déficit de 486 449,56 € est affecté au Chap.001 - Déficit d'investissement reporté.

#### **CAMPING**

**Fonctionnement** : L'excédent de 2 582,35 € est affecté au Chap.002 - Résultat antérieur reporté

**Investissement** : Le déficit de 89 307,02 € est affecté au Chap.001 - Déficit d'investissement reporté.

#### **ASSAINISSEMENT**

**Fonctionnement** : L'excédent de 71 113,18 € est affecté au Chap.002 - Résultat antérieur reporté

#### **LOTISSEMENT DE KERESPERTZ**

**Fonctionnement** : L'excédent de 639 806,04 € est affecté au Chap.002 - Résultat antérieur reporté

#### **LOTISSEMENT DE POULAJOUS**

**Fonctionnement** : L'excédent de 195 504,31 € est affecté au Chap.002 - Résultat antérieur reporté

**Investissement** : Le déficit de 255 583,12 € est affecté au Chap.001 - Déficit d'investissement reporté.

Accord unanime du Conseil Municipal pour ces affectations au BP2014.

### ↳ **Approbation des budgets prévisionnels 2014**

#### **COMMUNE**

**Fonctionnement** : proposé = 2 740 252 €

**Investissement** : proposé = 2 456 450 €

Dépenses : report de 506 700 €

nouvelle proposition de 1 949 750 €

Recettes : report de 335 000 €  
nouvelle proposition de 2 121 450 €

#### **CAMPING**

**Fonctionnement** : proposé = 451 869 €

**Investissement** : proposé = 220 627 €

Dépenses : report de 32 345 €

nouvelle proposition de 188 282 €

Recettes : report de 117 728 €

nouvelle proposition de 102 899 €

#### **ASSAINISSEMENT**

**Fonctionnement** : proposé = 255 550 €

#### **LOTISSEMENT DE KERESPERTZ**

**Fonctionnement** : proposé = 1 279 612 €

**Investissement** : proposé = 639 806 €

#### **LOTISSEMENT DE POULAJOUS**

**Fonctionnement** : proposé = 702 654 €

**Investissement** : proposé = 601 087 €

M. le Maire précise que ces budgets prévisionnels 2014 ont été établis en tenant compte des opérations déjà programmées lors des précédents conseils municipaux, et avec des prévisions de dépenses et recettes permettant de laisser aux futurs élus le choix des opérations à mener.

M. le maire précise également que le budget de la commune tient compte de la baisse annoncée des dotations de l'État.

### **Accord unanime du Conseil Municipal pour ces budgets prévisionnels BP2014.**

### ↳ **Réservation pour 12 logements sociaux à Poulajous Braz**

dans le dossier de Poulajous Braz, la commune doit, sur la globalité des 41 lots prévus, réserver 3 lots pour y installer 12 logements sociaux répartis comme suit :

- Lot 12 : 3 logements T3 en duplex + garages

- Lot 26 : 4 logements T4 en duplex + garages

- Lot 41 : 5 logements : 1 T3 – 2 T4 – 2 T5

Il rappelle également que 28 lots sont définis en accession à la propriété, le prix de vente ayant été fixé à 50 €/m<sup>2</sup>.

**Adopté à l'unanimité.**

### ↳ **Questions diverses**

● projet de ErDF soumis par le Syndicat Départemental d'Électricité pour effacer les réseaux dans le secteur d'Ar Vouster à l'occasion d'une extension Moyenne Tension par ErDF.

La commune n'est pas favorable à cette opération, non budgétée au niveau communal, et pour laquelle ErDF n'a pas tenu compte des opérations de voirie prévues par la commune.

Accord du Conseil pour reporter cette opération, après concertation avec le SDE et ErDF

● M. le Maire précise que dans le contentieux opposant Louannec et Perros-Guirec, au sujet des rejets d'eaux usées non traitées dans la baie, le tribunal administratif de Rennes a désigné un expert qui rendra son rapport en juillet 2014.



## ETAT CIVIL 2013 ET 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2014

### NAISSANCES

MATHIEU DARRORT Koupaia	29-12-2012	DARRORT Gaspard	30-6-2013
MULLER Maëlle, Maïana	31-12-2012	MONNIER Suzanne	19-7-2013
VIGOUROUX Nathan	8-1-2013	THIBAUT Lucien	24-9-2013
VIGOUROUX Solveig	8-1-2013	MARTIN JANVIER Loucas, Joël, Joseph	26-10-2013
MALISSIN Joseph, Andréa, Marie	28-1-2013	CHAUVET Lévi, Siméon	31-10-2013
HELIE Arthur, Marie, Paul	18-2-2013	BOUGET Emma, Manon	16-11-2013
LE SAINT Roxane	31-3-2013	FRANDEBOEUF MOURIC Mathys	28 janvier 2014
MORVAN REGNIEZ Joran, Envel	19-4-2013	MOALIC Domitille	25 février 2014
LE LAY Louise, Marie	26-4-2013	ADAM Lyam	11 mars 2014
GUERSON Lily	9-5-2013	SALAUN Léa	31 mars 2014
DAGORNE Gabin, Olivier	12-5-2013	LE FAOU Maëlia	29 avril 2014
NIQUEL Télió	27-5-2013	CLOIN Andréa	10 juin 2014

### MARIAGES

LEGER Brigitte, Claudine et DERRIEN Michel Yves	4-5-2013
BOUDESSEUL Carole et LUCAS Matthieu, René, Pierre	22-6-2013
LE POEC Awen et LAMBERT Grégory, Guillaume	17-8-2013
GOUZY Nicolas, Jérôme et SZYMKOWIAK Sophie, Suzanne	28-8-2013
DROUMAGUET Benjamin et TASIN Salomé	3 mai 2014
RABY Etienne et LEMARCHAND Ludivine	21 juin 2014
BREDIF Benjamin et DUBEE David	21 juin 2014

### DÉCÈS

LE CORRE Yvette Andrée épouse HOARAU	30-12-2012	RIGOIS Bernard, François, Marie	06-8-2013
PIGAZZINI Noëlla, Lucienne veuve DELETTRES	18-1-2013	DIGARD Pascal, Francis, Lucien	18-8-2013
CHEVALIER Lucienne, Francine veuve MAILLET	25-1-2013	DELMER Françoise, Jacqueline	2-9-2013
BAILLUET Daniel, Jean, François	18-1-2013	QUERO Annick, Marie épouse MONJARRET	9-9-2013
FLEURY Christelle épouse LE MOULLEC	25-1-2013	BUISSON Raymonde, Léone veuve MOREL	15-10-2013
DUVAL Aimée Marie veuve LE SAUX	4-2-2013	JACQUINOT Henri, Pierre, Marin	13-10-2013
LE DAUPHIN Lucienne, Joséphine Veuve GARRIC	9-2-2013	LANDOIS Maurice, Emile, Marie	23-10-2013
GUEGUEN Barbe veuve LE PIERRES	15-2-2013	FRENAL Roger, Auguste	8-11-2013
POMMELET André, Albert, Emile	14-2-2013	DUBOIS Marie-Térèse, Jeanne, Elisa veuve PELLET	11-11-2013
PORCHOU Anita, Marie, Joseph veuve COLIN	4-3-2013	ROLLAND Yvette, Louise, Marie épouse HAMEL	24-11-2013
PATARD Odette, Jeanne, Andrée épouse QUEFFEULOU	8-3-2013	LAIZET Jean-Paul, Yves	24-11-2013
TREMEL Annick, Amélie veuve LE MARREC	18-3-2013	LE COULS Louise, Marie veuve L'HEREEC	17-12-2013
BOUCHET Gérard, Jean, Joseph	21-3-2013	MEUDAL Jeanne épouse PRIGENT	28 décembre 2013
CADIOU Emile, Marie	23-3-2013	LESAULNIER Jeanne veuve RICHARD	4 janvier 2014
MICHEL Suzanne, Jeanne veuve GUYARD	6-4-2013	TREMEL Marguerite veuve DERRIEN	26 janvier 2014
MICHEL Martine veuve BIDEAU	8-4-2013	PRAT Denise veuve BOURGERON	10 février 2014
CROCQ Charles	5-4-2013	BARON Simonne veuve DEVAUX	21 février 2014
SALIOU Micheline, Thaïs veuve ZAMPESE	14-4-2013	DANTAN Jean-Claude	11 mars 2014
TALLEC Yves, Hippolyte, Louis	16-4-2013	BERNARD Jacqueline veuve DENIS	19 mars 2014
LASNIER Andrée, Eugénie veuve QUENTRIC	2-5-2013	TUDAL Erwan	30 mars 2014
SENSENBRENNER Emilienne, Angèle veuve ROCHETTE	6-5-2013	GALLOPEL René	2 avril 2014
HENRY Marie-Françoise épouse LE LOUARN	30-5-2013	LE CROIZIER François	9 avril 2014
SEROT Emilie, Jeanne, Marie veuve GAUTHERON	3-6-2013	LAHAY Maria veuve LEFEVER	6 mai 2014
ABRAHAM Yves, Marie	29-6-2013	LE MAILLOT Denise veuve LE MERRER	15 mai 2014
HENRY Yves, Marie	4-7-2013	PARADIS Jacqueline	20 mai 2014
LE GALL Joséphine veuve LE COULS	4-7-2013	LE DAMANY Emilie épouse NICOLAS	22 mai 2014
PONSIN Fernand, Michel	14-7-2013	ISAAC Alain	22 mai 2014
HERVE Marie, Théodrine veuve DANTRUT	17-7-2013	GEFFROY Roger	27 mai 2014



## LE CAL : COMITÉ D'ANIMATION DE LOUANNEC

L'assemblée générale du C.A.L. s'est tenue le 17 avril dernier, au cours de laquelle le nouveau bureau a été élu à la suite de la démission des anciens membres. Le nouveau bureau se décompose comme suit :

Président : Luc Guillerme

Trésorière : Nelly Fabre

Secrétaire : Eric Renaud

Le nouveau conseil du C.A.L. remercie chaleureusement M. Christian Goiffon (ancien président) et M. Michel Salmon (ancien trésorier) pour leur investissement et leur disponibilité au cours de ces 6 dernières années.

Après les représentations de la troupe des Louannigous, au mois d'avril, dans une pièce de Patricia Levrey « quand la Chine téléphonera », le C.A.L. a organisé son 1er vide-grenier au bourg de Louannec, après plus d'une décennie au camping. Malgré un temps maussade en début de matinée, les exposants et visiteurs semblaient satisfaits de ce nouveau lieu.

Le C.A.L. a fixé les dates suivantes pour les prochaines manifestations :

La fête de la musique a eu lieu le samedi **21 juin 2014** toujours avec succès.

Le forum des associations le **samedi 6 septembre** où nous espérons la présence de nombreuses associations.

La 2<sup>ème</sup> édition du marché de Noël aura lieu le **samedi 29 novembre et dimanche 30 novembre**. Les exposants sont les bienvenus.

Pour tous renseignements, vous pouvez laisser un message au :

**Tél. : 09 72 46 28 92**

**Mail : cal.louannec@gmail.com**



**Luc Guillerme**

## BENOÎT LE MORVAN BÉNÉFICIAIRE D'UN EMPLOI D'AVENIR À LA COMMUNE



Le conseil municipal a autorisé le maire à engager une démarche, afin de créer un second emploi d'avenir dans la commune. Benoît Le Morvan, jeune Louannécain titulaire d'un CAP de menuisier, a été embauché à partir du 12 mai.

Il étendra sa formation aux métiers du bâtiment et sera suivi par la Mission Locale et bénéficiera des conseils d'un tuteur.



## ECOLE MATERNELLE

Avant l'arrivée des vacances d'été, quelques photos pour témoigner des riches moments passés ensemble ...

Un petit avant-goût des fêtes de Noël....



Pour le goûter des Rois, nous avons réalisé de superbes couronnes ! Les galettes nous attendent .....



Avec l'arrivée du printemps, notre désormais traditionnel défilé



Nous achèverons l'année par un spectacle que nous proposerons aux parents le mardi 1<sup>er</sup> juillet.  
Nous nous retrouverons le mardi 2 septembre.  
Très bel été ensoleillé !

**Les enseignantes**



## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Des projets culturels, scientifiques et sportifs ont ponctué toute l'année scolaire.

Depuis plusieurs années, les élèves présentent un spectacle de musique au Foyer à leurs familles. Cette année, nous avons choisi un interprète, auteur, compositeur : Robinson. Christelle Gonet, intervenante en musique, apporte ses compétences dans toutes les classes pour nous aider à mener à bien ce projet. Les élèves ont interprété plusieurs chansons de différents albums. Pour notre plus grand plaisir et celui des élèves, deux enseignants musiciens ont complété les arrangements conçus par les enfants. Quel plaisir d'entendre la guitare de Vincent Le Pennec et la guitare basse de Stéphanie Barach !

Depuis le mois de janvier, 3 classes de l'école élémentaire ont mis en place un projet théâtre dans le cadre de THEA. THEA est une action nationale initiée par la fédération de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) et organisée par les associations départementales OCCE et les coopératives scolaires adhérentes. Cette action a pour objectif le développement des pratiques d'art vivant (danse,

théâtre) dans les classes.

Claudine Galéa est l'auteure des textes qui ont été travaillés :

« Après grand c'est comment » par les CP

« Petite Poucet » par les CE1

« Toutes leurs robes noires » par les CE1/CE2.

Une comédienne, Fabienne L'Allain est intervenue plusieurs fois pour aider à la mise en scène. Une première représentation, rencontre avec d'autres écoles a eu lieu au théâtre de l'Arche de Tréguier en présence de l'auteure qui a félicité tous les enfants pour la qualité de leur travail.

Les apprentis comédiens se sont à nou-

veau produits devant leurs camarades et leurs familles.

Après les élections municipales, les élèves de CM2 ont rencontré le nouveau maire de Louannec, Monsieur Gervais Egault, dans la salle du conseil, pour qu'il leur explique le rôle d'un maire, le fonctionnement d'un conseil municipal.

Et pour finir, un peu de sport ! Comme tous les ans, les CM1 et les CM2 bénéficieront de leur journée tant attendue "toutes voiles dehors" à l'Île Grande le 20 juin.

Toute l'équipe enseignante et moi-même, nous vous souhaitons à tous une bonne fin d'année scolaire, des vacances ensoleillées et reposantes pour tous !!!

**Marie-Paule Guillou**





## LE CAEL

Malgré un renouvellement intégral de son bureau, le CAEL (Comité d'Animation des Ecoles de Louannec) mobilise encore cette année les bonnes volontés dans le but de dynamiser la vie scolaire et sociale de notre commune. Je tiens à remercier les membres de l'ancien bureau pour leur accompagnement tout au long de cette année de transfert.

Afin de récolter des fonds pour les activités des enfants scolarisés dans les écoles publiques primaires et maternelles, l'association a construit son programme pour l'année scolaire 2013-2014 autour de nombreuses actions :

- 17 novembre 2013 : bourse aux jouets
- décembre 2013 : opération « sapins de Noël »
- 2 février 2014 : après-midi spectacle
- 24 février 2014 : vente de pizzas
- 29 mars 2014 : vente de repas

Un grand merci à tous les bénévoles – parents d'élèves ou non – qui ont rendu possible ces opérations en donnant un peu de leur temps.

Sur l'année scolaire en cours, les fonds de l'association permettent de financer l'achat de matériels (livres, DVD, CD et vélos en maternelle et lecteurs de CD en primaire), l'organisation de temps conviviaux (goûters de Noël et des Rois en maternelle), la prise en charge

partielle des coûts d'activités scolaires (participation au Prix littéraire des Incorruptibles et théâtre pour les primaires) ou sportives (voile, kayak) et enfin des sorties culturelles ou festives (spectacle au Carré Magique pour les plus grands).

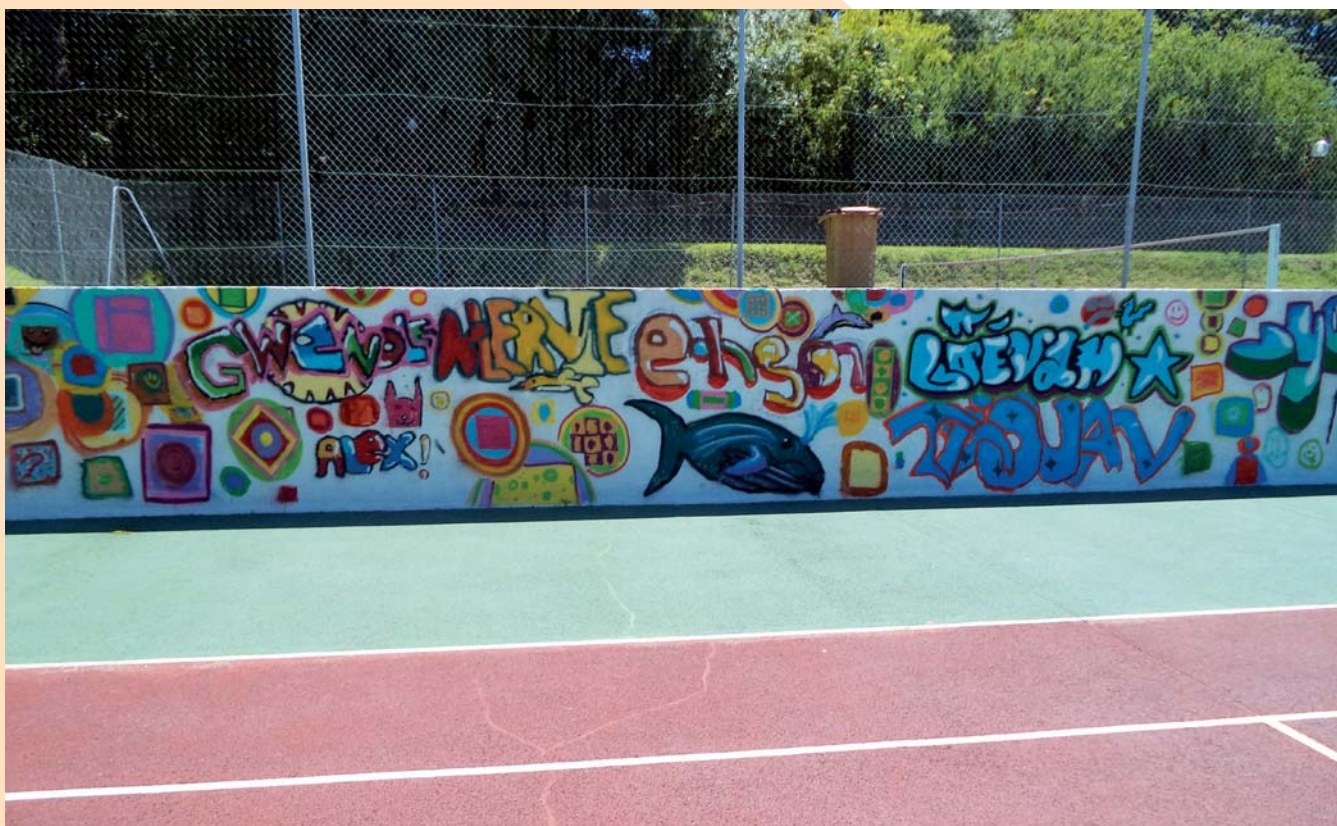
Comme pour toute association, l'activité du CAEL dépend de l'engagement de bénévoles. Nous nous heurtons malheureusement régulièrement à un manque d'effectif pour organiser diverses manifestations, remettant ainsi en question la tenue même de l'événement.

Afin de pouvoir maintenir et, pourquoi pas ? amplifier notre action, j'invite tous les parents d'élèves à rejoindre l'esprit convivial de l'association ou, au moins, à participer aux opérations mises en œuvre au bénéfice de tous les enfants. Je vous espère nombreux à la prochaine rentrée scolaire.

Pour devenir membre, merci d'envoyer un email à l'adresse : [lecael@gmail.com](mailto:lecael@gmail.com).

Bon été à tous,

**Carole COTTEL**  
**Présidente du C.A.E.L.**  
**(Comité d'Animation des Ecoles de Louannec)**



le mur de graffitis réalisé par les enfants du centre de loisirs

# CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE (1914-1918)

IL Y A 100 ANS ECLATAIT LA GUERRE 14 – 18

69 LOUANNECAINS Y ONT PERDU LA VIE.....

Ancien journaliste au *Télégramme*, Roger Laouénan étudie avec passion depuis près de quarante ans la Grande Guerre à laquelle il a consacré neuf livres dont *Le tocsin de la moisson*, Prix des Ecrivains bretons en 1980. Ce sont de précieux documents historiques sur ces années particulièrement meurtrières. Il est aussi l'auteur de cinq romans. En répondant à nos questions, l'écrivain lannionnais remet en perspective une période qui a profondément marqué la vie de toutes les communes de France, littéralement saignées à blanc. Louannec a, elle aussi, payé un lourd tribut à ce conflit. La commune a eu à déplorer la mort de 69 des siens...



Roger Laouénan, historien reconnu de la Guerre 14-18

## Quelles sont les classes qui ont été mobilisées en août 1914 ?

Roger Laouénan : Tous les hommes valides, âgés de 20 à 47 ans inclus, ont dû répondre aux ordres de la mobilisation. Les appelés et les réservistes étaient conduits dans des régiments qui montaient au front. Les territoriaux, âgés de 35 à 47 ans, étaient censés ne pas se trouver en premières lignes mais certains y sont allés. Ils étaient affectés en principe à des tâches de surveillance ou de maintenance à l'arrière.

## Quel était le profil type du soldat issu du Trégor ?

R.L. : Le soldat trégorrois était comme celui qui venait d'autres régions rurales. Il parlait breton tout en connaissant le français. Les plus jeunes étaient célibataires. En grande majorité, c'étaient des paysans, rustiques, endurants, peu soucieux du confort et de l'hygiène. Mais ils étaient curieux de modernisme. Ils s'intéressaient notamment à l'arrivée des faucheuses mécaniques et des moissonneuses-lieuses qui faisaient leur entrée sur le marché et qui allaient alléger la charge de travail pour les travaux des foins et pour la moisson..

## On dit que nos soldats sont partis à la guerre heureux comme tout, la fleur au fusil ? Est-ce que vous le confirmez ?

R.L. : C'est là un cliché véhiculé par les conservateurs de droite et entretenu par une presse aux ordres de l'Etat et largement censurée. Le paysan est plutôt résigné et habité par le sens du devoir, du fatalisme prônés par l'Eglise et par le patriotisme qu'on lui avait inculqué sur les bancs de l'école de la Troisième République.

## Comment s'est-on organisé dans nos communes rurales pour suppléer les bras qui manquaient ?

R.L. : La vie s'est organisée autour des femmes, aidées par les jeunes et par les « vieux ». Elles se sont mises aux commandes dans les fermes, dans les commerces. Il faut dire qu'il existait alors dans nos campagnes un sens atavique de l'entraide entre voisins.

Dans les villes, les femmes n'ont pas hésité à occuper des emplois comme factrices, conductrices de bus, employées d'usines...

## La guerre a-t-elle été la cause d'autres grandes privations dans la vie de tous les jours ?

R.L. : Pas au début. Les privations ont eu lieu dans les années 16, 17, 18 avec les rationnements de pain, de viande, de pétrole, de sucre, de charbon. Pour s'approvisionner, il fallait utiliser des tickets qui avaient été rendus obligatoires. Les paysans ont moins souffert que les habitants des villes de ces manques. Certains se sont même enrichis suite à l'envolée des prix. Il faut savoir que l'inflation a été énorme : certains prix avaient plus que quadruplé en l'espace de trois ans !

## Est-ce vrai que les Bretons, jugés incultes, étaient conduits en première ligne et devenaient de ce fait de « la chair à canon » ?

R.L. : C'est une autre légende qui a été véhiculée par des mouvements nationalistes bretons. Dès la fin 14, il y a eu un brassage des régiments. On n'a jamais compté plus de 30 à 40% de Bretons dans un même régiment. Les Etats Majors n'étaient pas sensibilisés par les régionalismes, ils raisonnaient simplement en termes de divisions.

## Quelles ont été les années où les pertes humaines ont été les plus lourdes ?

R.L. : Avec ses six offensives, l'année 1915 a été la plus meurtrière. On évalue les pertes à hauteur de 337.000 tués ou disparus. En moyenne mensuelle, c'est l'année 1914 qui détient le triste record puisqu'on a dénombré 293.000 disparus répartis sur seulement cinq mois !

## L'annonce de ces décès à répétition était-elle prise avec un sentiment de révolte ou avec une certaine résignation ?

R.L. : Non, on ne se révoltait pas mais on ressentait une grande angoisse quand on voyait arriver le Maire ou les gendarmes qui

étaient chargés d'annoncer les décès. Peu à peu, la mort s'est banalisée. On s'était habitué à entendre sonner le glas. L'office funèbre était devenu un rite répétitif. Sans corps et sans défunt, il n'était pas facile de faire son deuil.

### Comment s'est passé le retour des survivants au pays ?

R.L. : Le retour s'est fait avec lenteur. Les classes les plus âgées ont été libérées en début 19. La démobilisation n'a vraiment commencé qu'en avril 19. Il y avait alors encore 2.300.000 hommes sous les drapeaux parce qu'on craignait que les Allemands ne reprennent les armes. Certains ne sont revenus qu'en 1920 et encore, sans doute, sous la pression de mouvements de protestation qui ont éclaté un peu partout.

### Et le retour à la vie normale pour ces hommes meurtris ? L'Etat leur a-t-il été reconnaissant ?

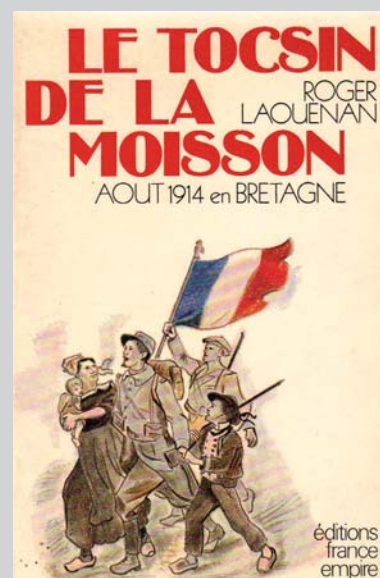
R.L. : Il n'y a eu aucune reconnaissance. Plus tard, des pensions ont été attribuées –et encore parcimonieusement- aux invalides. Les malades devaient prouver devant un juge le lien de cause à effet entre la guerre et leur état de santé.

### Des corps des soldats morts au combat ont-ils été rendus à leurs familles ?

R.L. : Les retours de corps n'ont pas été nombreux. Il était difficile de localiser et d'identifier les corps. Il existait des doutes sur l'identité réelle de certaines dépouilles mortelles qui étaient déterrées et regroupées dans des cimetières plus grands.

A partir de 1921, des corps ont été rapatriés. L'Etat prenait en charge les frais de transport jusqu'à la gare d'arrivée. Le transport jusqu'au cimetière de la commune restait aux frais de la famille.

Dans nos communes, les monuments aux morts ont été érigés par la suite grâce à des initiatives privées, à des souscriptions publiques, à des dons volontaires.



*Le Tocsin de la Moisson, le premier titre d'une série de neuf livres écrits par Roger Laouénan.*

## POURQUOI LA GUERRE 14-18 ?

Tout commence le 28 juin 1914 par l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand et de sa femme par un Bosniaque lors d'une visite à Sarajevo. L'Autriche-Hongrie déclare alors la guerre à la Serbie, soupçonnée d'avoir préparé cet attentat.

La France qui a perdu l'Alsace et la Lorraine en 1871, rêve de revanche. Il existe une autre source de tensions : les pays européens s'affrontent en Asie et en Europe dans la course à la colonisation. Le conflit s'embrase donc sous la pression de nationalismes exacerbés et de tensions économiques. Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France alors même que ses troupes envahissent le sol français.

La Triple Entente (France, Royaume-Uni, Russie) fait face à la Triple Alliance (Allemagne, Italie, Autriche-Hongrie) entrent en conflit.

## **Deux « Poilus » de Louannec témoignent.**

### Auguste Adam, fusilier-marin dans la brigade de l'Amiral Ronarc'h...

Auguste Adam s'engage dans l'armée à l'âge de 18 ans. Il est affecté à Lorient comme apprenti fusilier marin. Cinq mois plus tard éclate la Guerre pour laquelle il se porte volontaire. Il fait alors partie de la brigade de l'Amiral Ronarc'h chargée de faire barrage à l'avancée des troupes allemandes en Belgique. Le message du Général d'Urbal à l'Amiral Ronarc'h est sans équivoque : « *Le passage de Dixmude devra être tenu par vous tant qu'il restera un fusilier marin vivant, quoi qu'il puisse arriver à votre droite ou à votre gauche.* » Dans une lettre en date du 27 octobre 1914, Auguste qui a vécu cet enfer de feu et de sang, raconte : « *Le village de Baertz, le 19 octobre 1914, fut notre premier assaut à la baïonnette. Dans le coup, nous avons laissé huit sur quinze de notre escouade sur le terrain... Les jours suivants, c'est devant la gare de Dixmude que nous nous sommes battus comme des lions. Mon camarade Nielle a été tué à mes côtés... Des corps à corps avaient lieu, c'était un massacre. Dans la nuit du 24 au 25 octobre, quelques Boches ont réussi à traverser le canal de l'Yser et ils ont assassiné le Commandant Janniot, l'Abbé Helleco et un médecin à quatre galons. Le lendemain, au petit jour, ils ont payé de leur vie ce geste criminel... Le 9 janvier, un autre camarade,*



*Murat qui occupait le même poste avancé que moi, a eu le bras droit arraché... A la tête de notre section sans cesse renouvelée d'hommes, nous avions un chef valeureux en la personne d'Eugène Even, originaire de Lannion. A sa mort, il m'a fait don de son sabre en témoignage du grand soldat que j'ai été sous ses ordres dans la bataille de l'Yser. »*

Auguste Adam a ensuite eu une carrière de négociant en produits agricoles à Mabiliès. Quartier où il organisait, tous les ans le deuxième dimanche d'août, une grande fête avec un tournoi de luttres bretonnes, des jeux de force et un bal qui réunissait toute la jeunesse des alentours.



Auguste Adam, jeune engagé en avril 1914



En escale à New-York en 1916, Auguste Adam (ici en tenue de cow-boy !) a défilé en grande pompe dans les rues de la ville avec l'équipage du Croiseur « Gloire » lors de festivités auxquelles participait la grande actrice à « la voix d'or », vedette de la Comédie Française, Sarah Bernhardt.

### Jean Le Goffic, de Coat-Guézennec, un fusilier mitrailleur sorti de l'enfer !

*« J'ai été appelé le 11 avril 1915, j'avais 19 ans. A l'époque, tout le monde était bon pour aller faire la guerre. Avec moi, il y avait un gars de Ploubezre, un de Guingamp, un de Trézény et un de Lanmérin. Celui-là, c'était un « as » ! Il m'appelait : « Goffic Bihan ». J'étais fusilier mitrailleur. On était sans doute dans l'Aisne.*

*Le 27 octobre 1917, au cours d'un bombardement, j'ai entendu « vlouf » et j'ai été planté dans la terre. Mes camarades ont voulu me déterrer mais le caporal disait : « Ca ne vaut pas la peine, celui-là, il est mort ! » Je sentais quelque chose gratter près de mes pieds. Ils étaient cinq ou six en train de me dégager. Eh bien, je n'étais pas essoufflé encore puisque j'avais mon casque sur ma figure et que je crachais dedans...Finalement, je me sentais bien sous la terre. J'en avais tellement marre...*

*Je montais souvent la garde au « petit poste », quelquefois à 30 mètres des Allemands, devant les tranchées. C'est là qu'on était le mieux ! Il fallait aussi refaire les tranchées. J'ai passé des nuits à remplir des sacs de terre. Le pire, c'était l'eau et la boue. Quand une barre de caillebotis était cassée, tu t'y enfonçais jusqu'à la braguette. Au début, j'avais peur mais à la fin, ça commençait à me plaire. Il faut dire que j'ai eu de la chance. Surtout, le 5 et le 7 octobre, quand nous avons attaqué sous barrage roulant. Les obus éclataient de partout. On tombait comme des mouches. On n'a été que 3 sur 32 à revenir ! J'ai eu une citation et j'ai été nommé caporal. Ca ne me disait rien mais j'ai quand même accepté. J'étais complètement démoralisé quand je voyais les autres mourir autour de moi. Et je n'avais pas l'idée de retourner un jour à Louannec...»*

La famille Le Goffic n'a pas été épargnée par la Guerre. Quatre frères ont dû quitter la ferme de Convenant Charrant pour rejoindre leur unité. Francis était l'aîné. Léon, né le 24 juillet 1884, soldat du 25<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, a été tué, à l'âge de 32 ans, sur un champ de bataille de la Somme, le 19 juillet 1916. Eugène a obtenu la Légion d'honneur en 1980 pour faits d'armes : *trois blessures et trois citations*. Jean, le plus jeune des quatre, raconte ici les temps forts de son enfer sur le Front.

Photo 1 : Le 26 septembre 1981, Eugène, 88 ans, vient de recevoir dans son lit la Légion d'honneur des mains de Pierre Bourdellès, député-maire de Louannec. A côté de lui, son frère Jean.



Le 26 septembre 1981, Eugène, 88 ans, vient de recevoir dans son lit la Légion d'honneur des mains de Pierre Bourdellès, député-maire de Louannec. A côté de lui, son frère Jean.

## EN BREF...

### SOUVENIR...

Dans les années 50, élèves de l'école communale, nous assistions tous ensemble, le 11 novembre, à la cérémonie de commémoration de la fin de la Guerre. M. Guinard et M. Rivoallan, nos instituteurs, nous conduisaient à la messe célébrée par l'Abbé Jean-Baptiste Guégou, personnage haut en couleur. Après l'office, élus municipaux, représentants des associations d'Anciens Combattants, citoyens et citoyennes, écoliers et écolières se réunissaient autour du Monument aux Morts. "Polig" Guellenec, commis de ferme à Kérargoguen, interprétait au clairon la sonnerie aux morts. Ensuite, le Maire Pierre Bourdellès lisait la liste des disparus. A chacun des noms cités, il était répondu : « Mort pour la France ». Le Chant des Partisans et la Marseillaise étaient ensuite chantées en chœur par toute l'assistance.

### TRISTE MISSION...

C'est au maire que revenait la mission d'apporter dans les familles la triste nouvelle. Il y a 100 ans, le maire de Louannec était Jean Rolland. Elu en 1896, il est resté à la tête de la commune pendant 27 ans, jusqu'en 1923. Célibataire, il exploitait la ferme de Goasquéo, attenante à la boulangerie Cottin et à la pharmacie Guéziec. Un des ses frères, minotier, était maire de Saint-Quay-Perros ; un autre s'était installé comme médecin à La Roche-Derrien.

En 1915, Jean Rolland a accompli sa funèbre mission à la moyenne de deux décès par mois !

### MONUMENT AUX MORTS...

Le monument aux morts a été taillé dans la pierre par François Perrot, entrepreneur à La Clarté et édifié en 1922. En 2012 a été inaugurée auprès de ce monument une stèle sur laquelle figurent les noms des soldats louannécains morts aux différentes guerres. Au cours de ce conflit, l'un des plus meurtriers de toute l'histoire de l'humanité, certaines familles ont été touchées plus que d'autres. On relève les noms de quatre Croc : François-Marie, Jean-Marie, Pierre, Pierre-Marie ; trois, Garel : Albert, François-Marie, Pierre et trois Le Rolland : Pierre, Pierre-Marie et Yves-Marie

Le premier monument aux morts du département a été inauguré à Plourhan le 15 août 1919. Un mois plus tard était érigé celui de Bégard.

### REGISTRE « MORTS POUR LA France »

Le registre « Morts pour la France » est consultable en mairie. On remarque à la lecture de ce document très intéressant le nombre des disparus selon les années : 8 en 1914, 23 en 1915, 15 en 1916, 7 en 1917, 15 en 1918 et 1 en 1919. Soit un total de 69...

A l'issue de la guerre, à l'échelle de la France, 1,4 million de soldats ne sont jamais revenus ; 1.100.000 orphelins sont reconnus pupilles de la nation.

### INCIDENCE SUR LA DEMOGRAPHIE...

En 1914, Louannec comptait 1.500 habitants. La disparition de ces 69 louannécains en âge de procréer amorce une chute de la courbe démographique. Si on y ajoute l'exode rural, c'est-à-dire le départ vers les villes des ruraux à la recherche d'emplois plus lucratifs, Louannec va perdre 45% de sa population pour connaître, depuis qu'existent les recensements, son niveau le plus bas en 1964 : 1.073 habitants. Au dernier recensement, la population de Louannec est de 3.300 habitants.

### LES « POILUS »...

C'est le nom qu'on a donné aux combattants de cette guerre. Ce n'est pas parce qu'ils auraient laissé pousser barbe et cheveux. D'ailleurs, les soldats étaient obligés de se raser pour porter les masques à gaz. Le mot « Poilu », en argot, désignerait une « personne courageuse et virile ».

### BARAGOUINER...

Une des premières préoccupations du soldat étant de s'alimenter, nos soldats bretons étaient à la recherche de bara (pain) et de gwin (vin). Leurs camarades de régiment, ne comprenant pas toujours ces propos, se demandaient intrigués ou moqueurs : « Qu'est-ce qu'ils peuvent bien baragouiner, ceux-là ! »

Le verbe « baragouiner » a fait son entrée dans le dictionnaire après la Guerre 14-18 et a été ainsi défini : « Parler un langage incompréhensible, un charabia ».



Monument aux Morts de Louannec



## CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL : ETÉ 2014

Le centre de loisirs ouvrira ses portes le lundi 7 juillet jusqu'au vendredi 29 août. Il concerne les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Le centre a lieu sur LOUANNEC.

Les enfants sont regroupés en 3 tranches d'âge afin d'avoir un rythme et des activités adaptés à chacun.

\* **les marsupioles** : 3 et 4 ans dans l'ancienne école maternelle. Une salle leur est totalement dédiée : coin jouets, livres, tables d'activités... Un dortoir permet à tout ce petit monde de se reposer de 13h 30 à 15h tous les jours.

\* **les furets** : 5-7 ans. Ils ont 2 salles dans l'ancienne école maternelle de Louannec.

\* **les girafes** : 8-12 ans : les plus grands passeront l'été dans le restaurant scolaire comme avant...

Un programme d'activités sera élaboré pour cet été. L'équipe d'animation travaille déjà à ce programme; il est affiché chaque début de semaine au centre.

Des minicamps seront également proposés. De une à 4 nuits, ils permettent aux enfants de partir quelques jours sans les parents : un premier pas vers l'autonomie !

Il faut cependant savoir qu'un enfant s'inscrivant au camp doit avoir passé déjà au moins 5 jours au centre des loisirs dans l'année 2013 ( dont 3 sur l'été et avant le camp). En effet, ces mini-camps font partie intégrante du centre et les enfants doivent connaître le centre et les animateurs avant de partir.



**Aline SIMON**



le nouveau mobilier

## INSCRIPTIONS

le nombre est limité alors mieux vaut s'y prendre tôt pour inscrire vos enfants même s'ils ne doivent venir que quelques jours...

**1 un bulletin annuel est constitué pour l'année** : il s'agit des renseignements sur la famille et l'enfant. Ce bulletin est à remplir une seule fois dans l'année (entre septembre et août) et allège les inscriptions à chaque vacances. Il est indispensable et sans ce dossier, votre inscription ne sera pas prise en compte.

**2. Le planning des venues de votre enfant** : il paraît à chaque vacance.

**3.** A partir de cet été, vous devez déposer le dossier **AU MOINS UNE SEMAINE** avant le premier jour de fréquentation au centre de votre enfant.

Vous pouvez télécharger les documents sur le site de la commune : **www.louannec.com**. Ils sont également disponibles en mairie.

### RENSEIGNEMENTS :

Aline SIMON 06.73.39.22.16  
ou mairie de Louannec



## ARAL



Cette année, nous avons, avec grand plaisir, constaté une augmentation d'appels téléphoniques émanant de nouveaux retraités qui, soucieux de s'intégrer dans notre commune, nous demandent des informations sur notre association afin de les aider dans cette démarche d'intégration. À leur question : que signifie ARAL ? nous leur répondons que notre sigle résume notre objectif : en effet, en les accueillant lors de nos activités et loisirs, des rencontres s'établissent et ainsi se tissent, naturellement, des liens d'amitié en fonction des affinités de chacun.

Les activités hebdomadaires proposées par l'ARAL sont les suivantes :

- Marches : le lundi après-midi (10 à 12 km)  
le vendredi après-midi (4 à 6 km)
- Informatique : le mardi matin
- Belote : le vendredi après-midi
- Scrabble : le vendredi après-midi

Le 17 janvier, 177 adhérents ont assisté à l'Assemblée Générale qui s'est terminée par la dégustation de la galette des rois et le tirage de la tombola.

Lors du repas d'hiver le 1<sup>er</sup> février, animé par Yvon Dénès, 177 convives ont bien apprécié le nouveau menu : la potée.

Le 17 mars, 52 équipes participaient au concours de belote.

Le 10 avril, direction Saint-Nic, pour la fête du cochon grillé, avec une halte "café-viennoiseries" à Saint-Thégonnec où nous avons pu admirer l'église et son enclos paroissial (édifié du XVI<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle).

Les Anciens âgés de 75 ans et plus, se retrouvent dans une très sympathique ambiance, comme chaque année, pour leur goûter, le 28 mai.

Le loto animé par Christiane aura lieu le 27 juin.

### Nos prochains événements pour le dernier semestre :

L'escapade de rentrée se fera sur deux jours : 12 et 13 septembre, destination : le Puy du Fou.

Après Chypre l'an dernier, nos voyageurs découvriront le Montenegro du 20 au 27 septembre.

Le prochain concours de belote se déroulera le 20 octobre.

Le traditionnel repas de fin d'année clôturera 2014.

Nous vous donnons rendez-vous au Forum des Associations le 6 septembre.

Bonnes vacances d'été.

**Carmen LAIZET  
et Anne-Françoise CHANTEAU**

### Contacts :

02 96 91 06 61 - 02 96 91 03 90 - 02 96 23 05 37  
[Aral22@laposte.net](mailto:Aral22@laposte.net)



Île Millau, Mars 2014.

## BOURSE AUX VÊTEMENTS DE LOUANNEC

Penser à trier les vêtements (automne-hiver) que vous ne souhaitez plus porter. Ils auront ainsi la chance d'avoir une nouvelle vie, et bien sûr, vos armoires ne seront plus surchargées.

Mode d'emploi :

- Un seul passage autorisé par personne soit une feuille d'enregistrement.
- Les articles déposés doivent être impérativement propres et en bon état.
- Un carré de tissu doit être solidement cousu sur l'extérieur de chaque vêtement (côté coeur quand le vêtement est porté).
- Respecter la saison (automne-hiver)
- Seules les chaussures en excellent état seront acceptées. Prévoir du sparadrap pour chaque chaussure.

En attendant, tous les bénévoles vous souhaitent de passer un été agréable.

**Eliane CHEVÉ**  
02 96 91 62 08  
[eliane.cheve@wanadoo.fr](mailto:eliane.cheve@wanadoo.fr)

### RENDEZ-VOUS 2014

**Dépôt :** jeudi 16 octobre (de 9h à 16h)  
(15 articles max par personne)

**Vente :** samedi 18 octobre (de 9h à 18h)  
et dimanche 19 octobre (de 14h à 17h)

**Reprise des invendus :**  
samedi 25 octobre (de 14h à 16h)



## BABY GYM

La section Baby gym a bien fini l'année avec 25 inscrits, tous âgés de 9 à 36 mois dans la convivialité la plus totale !

Echanges complices et éclats de rires entre enfants, toute une ambiance qui aura mené à d'agréables moments lors des séances.

Les enfants ont pu apprécier tous les équipements mis à leur disposition ( mini-trampolines, agrès, mousse, poutres, parcours, ponts et obstacles, ballons, instruments pour l'éveil musical...).



Les séances étaient encadrées par Aline, notre animatrice sportive, qui a su aider les plus jeunes dans leur évolution à la motricité et donner à la fin de chaque séance un moment « chansons » qui a créé une « chorale bien à nous » des plus agréables et rigolotes de part l'implication de nos petits loustics !

L'année prochaine les séances seront encadrées par Stéphanie, qui s'est déjà fondue dans le décor de par son intégration réussie auprès des enfants !

Le nouveau bureau sera élu lors de l'Assemblée Générale.

Gaëlle Lebrun se représentera à la Présidence, Emilie Zéggane se représentera aussi, à la trésorerie, Linda Sleiman ne se représentera pas au secrétariat.

Les inscriptions pour la saison prochaine pourront avoir lieu au forum des associations qui aura lieu à Louannec le 6 septembre.

Nous remercions tous nos inscrits et participants, ainsi qu'Aline pour cette belle année!

Nous vous attendons tous à la rentrée et accueillerons avec plaisir les nouveaux adhérents !

**Le bureau de la Baby Gym.**

## ATELIERS ET CHEMINS

Pour tout renseignement s'adresser :

Michèle Quéméré : 02 96 23 26 32

Pour le tricot : Annie 02 96 23 11 05

Pour la couture : Gisèle 02 96 23 05 36

### Les activités :

- Atelier de couture avec Gisèle le mardi après-midi (14h à 17h) : confection de coussins, nappes, modification de vêtements, etc.....

- Atelier de tricot avec Annie le mercredi matin (9h à 12h) : tous les modèles, de la layette à l'adulte (femme et homme).

- Marche le lundi après-midi.

**Michèle QUÉMÉRÉ**

Le groupe de marche d'«Ateliers et Chemins» de Louannec a effectué une sortie du 19 au 23 mai à La Rochelle.

Les 33 marcheurs ont visité La Rochelle et randonnée dans les îles de Ré et d'Aix .

Malgré un temps pas toujours clément, ils ont pu admirer les beaux paysages des îles des Charentes-Maritimes.





## CLUB TAROT LOUANNEC

L'assemblée générale du 21/10/2014 a élu un nouveau bureau constitué de 11 membres. Le bureau s'est réuni le 23 octobre 2013 pour élire son président et répartir les fonctions comme suit :

Président : Y. Loïc Dayot : 06 81 89 61 75  
 Vice-présidents : Serge Siguier : 06 87 51 53 90  
 Yves Vauthier : 06 12 16 26 97  
 Secrétaire : Ginette Kermeur : 07 77 99 80 60  
 Secrétaire adjointe : Yvette Jacob  
 Trésorier : Guy Gauthier : 06 89 30 45 38  
 Trésorière adjointe :

Anne-Marie Dubuis : 06 03 13 53 43

Relations avec les membres :

Pierre Legaud : 06 89 66 68 21

Membres : Yves Capitaine : 06 84 11 27 39

Marie-Claude Fleury : 02 96 91 01 88

Eric Prestaux : 02 96 49 06 16

Les 65 adhérents du club de tarot de Louannec seront heureux de vous accueillir au tournoi interne qu'ils organisent tous les lundis de 13h 45 à 18h dans la salle des fêtes n° 3. Si vous souhaitez vous initier au tarot, ils vous conseilleront les mercredis après-midi de 13h 45 à 18h.

Tous les ans, les membres organisent un buffet campagnard, une journée « auberge espagnole » qui a eu lieu le 30 juin 2014, avec tournoi interne de 14 h à 18

## DANSE PASSION À LOUANNEC



Voilà une association ouverte à toutes celles et à tous ceux qui aiment la danse de salon (tango, paso, valse, cha-cha, rumba, mambo....).

Danse Passion a terminé son année le samedi 14 juin par sa traditionnelle soirée de clôture au cours de laquelle les danseurs des différents cours auront présenté les danses pratiquées pendant l'année.



Les animateurs, J. et Ch. Briand.

Les deux soirées programmées en décembre et janvier (soirée des Débutants et Galette des Rois) ont obtenu un grand succès.



heures puis de 20 heures à minuit pour les « acharnés ». Ils se réunissent également chaque fin d'année pour un repas dansant dans une auberge de la région.

Cette année, le club a organisé un tournoi open dans la salle des fêtes le 3/5/2014. 64 joueurs des clubs de Gouesnou, Guilers, Locmaria, Plouzané, Paimpol et environs, une joueuse de la Sarthe et de Louannec se sont affrontés au cours d'une après-midi compétitive, conviviale et sympathique.

Nous accueillerons les amateurs avec plaisir et pour tous renseignements complémentaires, contactez un membre du bureau.

**Le Président du Club**

La danse n'est plus considérée comme une activité ringarde. Partout les associations comptent de plus en plus d'inscrits. C'est le cas de Danse-Passion à Louannec, en constante progression : nous comptons cette année 98 adhérents, répartis en cinq cours, trois le lundi et deux le jeudi.

Ces cours sont dispensés par deux animateurs ; Jocelyne et Christian Briand.

Danse Passion sera représentée au forum des associations, le 6 septembre. Vous pourrez alors disposer de tous les renseignements pour vous inscrire avant le début de la saison 2014/2015. Nous n'acceptons que les couples déjà constitués.

Vous pouvez si vous le souhaitez avoir déjà un petit aperçu de notre association, en consultant notre site internet : <http://dansepassion.pagesperso-orange.fr/> ou en vous renseignant à cette adresse : [danse-passion@orange.fr](mailto:danse-passion@orange.fr)

**Francis Dorée, Président de DP**



### ECOLE DIWAN



Le 25 mars 2014, les enfants de CE2, CM1, CM2, de Skol Diwan Louaneg sont allés au Palais des Congrès de Perroz-Gireg, dans le cadre du festival de la bande dessinée :

« Durant la matinée, nous avons vu les planches du concours. La nouveauté de cette année était de découvrir des planches en langue bretonne réalisées par les élèves de Diwan Lannuon. Nous avons regardé aussi l'exposition « Clara » de Cécile et Christophe Lemoine. C'est l'histoire d'une petite fille qui perd sa jeune maman. C'est un thème triste, mais nous l'avons bien aimé. Puis, il y a eu une exposition sur Jacques Martin, et enfin, nous avons confectionné le scénario d'une BD, en compagnie d'une autre école, avec l'aide d'un scénariste et d'un dessinateur, Christophe Lemoine et Gérard Clam.

La pause de midi a été l'occasion d'un joyeux pique-nique, puis d'une marche vers ti an Traouieroù.

Nous avons été répartis en deux groupes et chacun a pu faire toutes les activités : l'exposition Rahan, l'exposition de BD anciennes de Jean Chakir, et l'atelier de croquis de Tassuad.

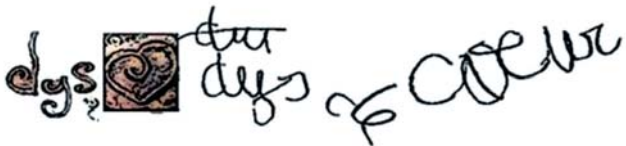
C'était une très joyeuse journée, merci à l'équipe du festival, vivement l'année prochaine, kenavo. »

L'AEP Diwan Louaneg organise un vide-grenier le dimanche 7 septembre dans le bourg de Louannec (parkings mairie et foyer). Renseignements et réservations : 02 96 37 21 93



**L'équipe pédagogique et le bureau de l'AEP Diwan Louaneg.**

### DYS DE CŒUR



Dys de Cœur s'adresse aux jeunes souffrant de troubles de l'apprentissage et à tous les acteurs qui les entourent (parents, enseignants, AVS, professionnels de santé). L'association Dys de Cœur a proposé deux conférences durant cette année scolaire. La première en novembre 2013, animée par Stéphanie Ridet avait pour thème : "l'Estime de Soi". La seconde, co-organisée par le comité local de la FCPE était animée par Magalie

Daniel et Séverine Louat. Elle concernait les relations parents-enfants.

En parallèle de ces conférences, des soirées d'échange pour les adultes ou parents et pour les jeunes Dys ont régulièrement eu lieu un vendredi soir avant chaque période de vacances. Ces soirées se sont tenues à Louannec et à Paimpol pour permettre à chacun d'y participer.

Les professionnels ont aussi leur groupe de réflexion un mardi soir tous les mois et demi.

**Contacts :**

[www.dysdecoeur.fr](http://www.dysdecoeur.fr)

[dysdecoeur22@gmail.com](mailto:dysdecoeur22@gmail.com)

### VIENS JOUER

**A la rentrée, Atelier Théâtre ouvert aux jeunes de 8 à 16 ans.**

L'association **Viens Jouer** propose aux jeunes du secteur de se retrouver, de septembre à juin, les mercredis de 16h30 à 18h, au foyer de Louannec, pour participer à des jeux individuels et collectifs d'expression scénique et présenter un spectacle.

L'atelier sera animé par Sophie Le Touzé du Natur'Aile Théâtre.

Pour toute information ou inscription, contactez Mme Regnault :

06 79 83 42 35 / Inscrivez-vous dès à présent !

**Marie-Caroline REGNAULT**

**NOUVEAU**



## LA GAVOTTE LOUANNECAINE



### Les cours :

Les cours au nombre de 27 cette année nous ont permis d'apprendre une cinquantaine de danses dont certaines d'autres régions de Bretagne. Ceci dans une ambiance très familiale.

Nous avons modifié l'organisation des cours pendant l'année de la façon suivante :

- la première heure est réservée à l'apprentissage et la révision des danses,
- puis, après 10 minutes de pause, la deuxième partie reste au choix des danseurs à la façon d'un mini fest-noz. Cette expérience remporte un grand succès, cela permet d'apprendre et de mettre en pratique directement.

### Les temps forts :

1. Le 18 Décembre le cours était agrémenté d'un repas espagnol.
2. Le 8 Janvier, comme chaque année, la traditionnelle galette des rois.
3. Le 18 Janvier, le fest noz où il nous a manqué un peu de danseurs, mais un grand merci aux adhérents qui en un clin d'œil ont remis la salle en état.

## LES VOIX LIÉES DE LOUANNEC

### Concert des Voies Liées à Perros-Guirec :

Bien qu'ayant déjà commencé à travailler leur nouveau programme, les Voies Liées ont à nouveau présenté leur répertoire de Spirituals et Gospels à l'église St Jacques de Perros-Guirec le jeudi 29 mai.

Les nombreux spectateurs venus les écouter ont une fois encore pu apprécier leur enthousiasme et le sérieux de leur travail.

Ils partageaient l'affiche avec une chorale anglaise, Cantamus Chamber Choir, venue découvrir la région et qui a enchanté le public de Perros Guirec

Un an après sa création, l'association des Voix Liées de Louannec cherche toujours à étoffer ses pupitres d'hommes et vous invite à venir rejoindre ses choristes tous les jeu-



**A l'occasion des 10 ans « La Gavotte Louannécaine » organise un**

### GRAND FEST-DEIZ

« le dimanche 12 octobre 2014 à 14h30 »

Les groupes :

- OSSIAN.
- THIERRY ET BRUNO.
- KEROUEZ.

Pour le reste de la fête, le bureau et le comité d'animation préparent le programme de la Gavotte. Nous comptons sur votre présence.

Pour suivre la vie de la Gavotte consultez notre site

<http://www.gavottelouannecaine.fr>

Pour nous contacter et vous inscrire:

[association@gavottelouannecaine.fr](mailto:association@gavottelouannecaine.fr)

ou Tél: 06.11.60.49.25

**Le Bureau de la « Gavotte »**

dis soirs pour des répétitions studieuses mais non moins conviviales.

N'hésitez pas à contacter la présidente au 02 96 23 05 37 ou la chef de chœur au 02 96 23 34 24 pour toute information.

**Jeannette LE ROY**







## LA MÉDAILLE MILITAIRE



L'une des décorations les plus prestigieuses au monde, mais aussi des plus originales puisqu'elle récompense à la fois les soldats, gradés et sous-officiers et les généraux ayant commandé en chef devant l'ennemi.

### Historique :

Par un coup d'état, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 décembre 1851, Louis Napoléon, Président de la II<sup>e</sup> République, ouvre la voie à une restauration de l'Empire : l'Assemblée Nationale et le Conseil d'État sont dissous, le suffrage universel rétabli et un plébiscite annoncé.

Le 14 janvier 1852, il promulgue une nouvelle constitution, lui donnant l'ensemble des pouvoirs pour une durée de dix ans.

Huit jours après par décret du 22 janvier, il institue la **Médaille Militaire**. C'est sa propre effigie qu'il n'hésite pas à mettre, avec son prénom "Louis Napoléon" sur l'avvers de la Médaille qu'il a créée et décrite dans un décret du 29 février. Elle est de plus surmontée de l'aigle impérial, tenant deux éclairs de foudre dans ses serres.

Décoration de souverain et non de Président, la Médaille Militaire reçoit de plus un ruban jaune bordé de vert qui rappelle celui de l'Ordre de la Couronne de Fer que Napoléon 1<sup>er</sup> avait établi en 1805 pour son royaume d'Italie.

Pour l'histoire : une note retrouvée dans les Archives de la Guerre (accompagnée de l'original du décret du 19 février 1852) explique le choix du ruban. Le ruban de la Couronne de Fer était orange. Le Prince a retenu le jaune pour la Médaille Militaire, car avec le temps, l'orange vire au jaune comme on peut le constater au Musée de la Légion d'Honneur.

Le 21 mars 1852 eut lieu dans la cour des Tuileries, la première remise de Médailles Militaires à des sous-officiers et soldats cités à l'ordre ou blessés. Le premier médaillé militaire se nomme Jean-François FORGUES, il appartient au 72<sup>e</sup> de Ligne.

Le 10 mai 1852, la seconde remise eut lieu sur le Champ de Mars, devant la foule parisienne. Le général Foch la reçut le 21 décembre 1916. Les généraux Joffre et Galliéni la reçurent également. Le symbole de cette décoration était très fort : Le général Lyautey fut décoré au Maroc par un sous-officier, l'adjudant Caviglioli lui-même médaillé. On estime à un million le nombre de Médailles Militaires attribuées depuis sa création en 1852 à des soldats, marins, gradés et sous-officiers.

Sous le Second Empire, 43 Médaillés Militaires furent remises à des généraux et amiraux. Chiffre exceptionnellement élevé.

La médaille est une couronne de laurier d'argent qui entoure un médaillon d'or où figure l'effigie de la République, entourée d'un cercle d'émail bleu où sont inscrits les mots : "République Française". Au revers, la médaille porte au centre du médaillon d'or, entouré d'un cercle bleu, la devise : "Valeur et Discipline". Les feuilles et boutons de laurier sont liés de deux rubans entrecroisés en haut et en bas. La médaille est suspendue à une bélière d'argent en forme de trophée d'armes. L'insigne est suspendu à un ruban jaune bordé de vert des deux côtés. La Médaille Militaire se porte après la Légion d'Honneur (ou éventuellement l'Ordre de la Libération) et avant l'Ordre National du Mérite.

A la chute du Second Empire, l'aigle qui surmontait la décoration fit place à un trophée d'armes et l'effigie de Napoléon remplacée par celle de la République (décret du 8 novembre 1870). La date de 1870 fut inscrite sur l'exergue.

Notons le fanion de la 3<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> RCP, décoré au Liban le 8 novembre 1983. Cette unité ayant perdu 58 soldats lors d'un attentat à Beyrouth. De rares personnalités étrangères ont reçu la Médaille Militaire. L'exemple de Churchill décoré par Paul Ramadier, Président du conseil et médaillé militaire. La première femme médaillée militaire ait été madame ROSSINI, née BARBE Marie-jeanne, cantinière aux Zouaves de la Garde et blessée à Solferino, décorée le 17 juin 1859.

Le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur gère la Médaille Militaire. De même, l'administration de la Légion d'Honneur s'étend à la Médaille Militaire. Les services administratifs communs sont installés au Palais de la Grande Chancellerie, 1, rue de Solferino, 75007 PARIS. Le service des propositions et celui de gestion sont communs à la Légion d'Honneur et à la Médaille Militaire, sous la direction du Secrétaire général adjoint de la Grande Chancellerie. Les médaillés militaires sont soumis aux mêmes règles de discipline que les membres de l'Ordre de la Légion d'Honneur. La Société d'entraides des Médaillés Militaires, joue un grand rôle social, son siège est situé 36, rue de la Bienfaisance, 75008 PARIS. Société mutualiste, elle a été créée en 1904. Régie par la loi du 1<sup>er</sup> avril 1892, approuvée le 10 mai 1904, elle fut reconnue d'utilité publique le 3 novembre 1931. Elle édite une revue intitulée "Le Médaillé Militaire", qui défend le prestige de la décoration, les intérêts et les droits de ses membres.



## La 165 ° Section des Médaillés Militaire du canton de Perros-Guirec :

Créée le 13 octobre 1912, elle a été mise en sommeil de 1970 à 1979. Remise sur pied le 24 février 1980 à l'initiative principalement d'un louannécain, Emile THOMAS (Président de 1980 à 1987) et de médaillés militaires du canton.

Aujourd'hui la section compte 135 adhérents, dont 85 médaillés militaires (marins, gendarmes, armée de terre, armée de l'air, services de santé des Armées), 32 dames d'entraide et 8 membres associés.

Elle est actuellement présidée par Monsieur Maurice Pennec qui a succédé à Monsieur Jean-Luc Egéa – il est secondé dans sa mission par deux autres louannécains, Monsieur Yves Le Bonniec (1<sup>er</sup> vice-président) et Monsieur Guy Parzy (secrétaire).

### Activités de la section :

- Participation aux commémorations patriotiques dans

les communes du canton

- Janvier : galette des rois
- Juin : journée plein air (cochon grillé)
- Réunions de section suivies d'un moment de rencontre et de convivialité.

**Assemblée générale :** L'assemblée générale se déroule à tour de rôle dans les communes du canton.

En 2014 elle aura lieu, le **26 octobre**, à Trélévern.



**Maurice PENNEC**

## UNC

Après notre traditionnelle Assemblée Générale, fin 2013, le bureau de notre association a été intégralement reconduit, aucun nouveau candidat ne s'étant présenté.

Durant l'année 2013, nous avons eu à déplorer la disparition de 6 camarades : Charly CROCQ, Yves TALLEC, Roger GODET, Jean-Paul LAIZET, Charles LIBOUBAN et Jean PRIGENT.

A cette date, notre effectif est de 70 adhérents dont 8 veuves d'anciens combattants.

Pour 2014, le bureau est constitué de la sorte : sur la photo, de la gauche vers la droite : Michel Belz (membre), François Henry (Président), tous deux de Kermaria-Sulard, Gérard Beauvillain (trésorier), Gérald Le Paranthoën (secrétaire), Raymond Bellier (membre), Louis Le Martret (secrétaire-adjoint), Pierre Page (porteur-drapeau), tous de Louannec. Il manque, sur la photo : Pierre Le Dauphin (Commissaire aux comptes) et Jean

Garaud (Président d'honneur).

Au cours de ce premier semestre, deux événements ont marqué l'action de notre association : le couscous dansant en avril qui a toujours autant de succès. La vente de cartes a dû être stoppée pour ne pas dépasser la capacité de la salle des fêtes de Louannec. Ce succès découle, évidemment, de l'habileté des vendeurs de cartes et surtout, de la qualité du repas servi par notre traiteur, le tout animé par un virtuose de l'accordéon, Alexandre Monnier.

Merci aussi à tous les bénévoles qui s'affairent avant, pendant et après cette soirée.

Le second événement où notre association est bien impliquée et soutenue par la municipalité, concerne la cérémonie de commémoration du 8 Mai, présidée par le nouveau Maire, Gervais Egault.

Parti de la mairie, le cortège arrive au monument aux





morts où Monsieur le Maire fait la lecture du message émanant du ministre des Anciens Combattants. Il est observé une minute de silence, le salut des drapeaux, avant que ne résonne la Marseillaise. Arrive alors le moment où deux membres de notre association vont être décorés :

Jean Garaud, combattant de la guerre 1939-1945 et Yves Omnès, au titre de la guerre d'Algérie.

Jean Garaud, décoré par son petit-fils, capitaine dans l'armée de l'air, a reçu la médaille de reconnais-

sance de la Nation, pour sa participation à la libération de la France lors de la guerre 39-45.

Yves Omnès, porte-drapeau, a été décoré par le Maire de la médaille de reconnaissance de la Nation et de la Croix du combattant pour son activité durant la guerre d'Algérie.

**Gérald LE PARANTHOEN**

**Gérard BEAUVILLAIN**

## TRÉGOR VÉHICULES ANCIENS



Président : Gilles LE CALVEZ  
Trésorier : Marycinthe LE GOFF  
Secrétaire : Catherine HUBERTAL  
Tél : 02 96 23 71 05  
Mail : [president@assotva.fr](mailto:president@assotva.fr)  
Site internet : <http://assotva.fr>

**NOUVEAU**

Activités :

Le Trégor Véhicules Anciens a pour objet de rassembler les amateurs de véhicules anciens du Trégor dans le but de sauvegarder, restaurer et entretenir ce patrimoine, créant ainsi des liens d'amitié et de solidarité entre ses membres.

De nombreuses sorties sont organisées dans le courant de l'année (voir notre site internet).

## LIRE ET FAIRE LIRE

**NOUVEAU**

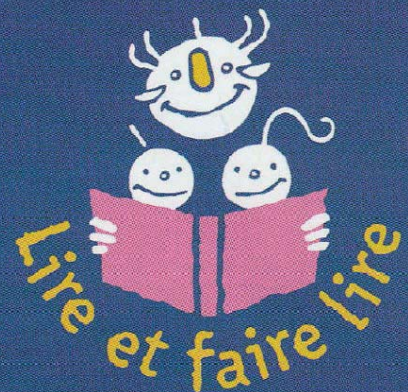
**"Lire et faire lire" recherche des bénévoles lecteurs**

"Lire et faire lire" est un programme d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle, coordonné sur le département par l'U.D.A.F. (Union départementale des Associations Familiales) et la Ligue de l'Enseignement. Le dispositif s'est développé dans les Côtes d'Armor depuis 1999. Il compte aujourd'hui plus de 190 bénévoles qui interviennent dans une centaine de structures éducatives.

En cohérence avec le projet d'école et les pratiques pédagogiques, des bénévoles (retraités ou personnes d'au moins 50 ans) offrent une partie de leur temps libre aux enfants fréquentant des structures éducatives pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. Des séances de lecture sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, dans une démarche de plaisir, de découverte, d'expression orale et de communication.

La coordination recherche des bénévoles pour les écoles et d'autres structures.

Enchantez votre quotidien,  
racontez des histoires aux enfants.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'U.D.A.F. au 02.96.33.40.76 ou la Ligue de l'Enseignement au 02.96.94.16.08

[www.lireetfairelire.org](http://www.lireetfairelire.org)

[www.lireetfairelire22.wordpress.com](http://www.lireetfairelire22.wordpress.com)



## MELL ZORN

### Et si vous rejoigniez le Mell Zorn ?

Le club de hand-ball de Louannec, avec ses 9 entraîneurs et ses 85 licenciés, représente une belle famille pleine d'enthousiasme. Les valeurs du sport et l'esprit de groupe permettent de jouer avec plaisir et de s'en tirer avec succès dans la compétition.

Une belle énergie chez les seniors.

Les Seniors garçons vont en finale de la coupe du Conseil Général 22 à l'heure où nous bouclons cet article, coupe dont ils sont détenteurs depuis la saison 2013. Gageons que la coupe restera à Louannec !

Chez les Seniors

Filles, on note une belle fin de saison avec une progression match après match pour un groupe qui découvrait la catégorie cette année.

Le groupe loisirs sera reconduit l'année prochaine avec certainement un nouvel horaire !

Des groupes de jeunes où règne une très bonne ambiance !

Chez les moins de 12 ans, les garçons terminent l'année à 3 points seulement des vainqueurs ! Avec les dynamiques moins de 10 ans de cette année, ils devraient



former deux belles équipes de moins de 12 garçons à la rentrée prochaine. (A noter un possible changement de jour et d'horaire à cette occasion).

Les moins de 9 ans, au nombre de huit cette année, n'ont pas pu assurer toutes les rencontres par manque d'effectif. Aussi certains d'entre eux ont intégré l'équipe des moins de 10 ans lors de certains match avec un bel esprit combatif !

Motivé et déterminé, le petit groupe des moins de 12 filles termine la saison en 2<sup>ème</sup> position du classement honneur départemental. Elles attendent du renfort pour la saison prochaine pour viser la première place.

Comme dans tous les groupes, une super ambiance vous attend !

Les filles de moins de 16 ans recrutent !

Cette saison les filles remportent une honorable 5<sup>ème</sup> place pour un groupe qui découvre le hand-ball pour la 2<sup>ème</sup> année mais qui souffre d'un cruel manque d'effectif.

Alors, rendez-vous le 6 septembre au forum des associations !

**Stéphanie ROINA**

**INFO de dernière minute : un nouveau président au Hand, Olivier LE MÉLÉDER**

## UNSS : ça c'est passé à Louannec

Mercredi 14 mai, le camping de Louannec a accueilli 100 collégiens pour une rencontre UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

Il s'agit du sport scolaire qui se déroule le mercredi après-midi dans les collèges et lycées au sein des associations sportives animées et encadrées par les professeurs d'EPS (Education Physique et Sportive).

Ce moment basé sur le volontariat et l'engagement des élèves permet une pratique sportive régulière et originale, sous forme de cycles d'activités (sports collectifs, sports de raquettes, cross, activités de pleine nature).

Le site du camping de Louannec offre un cadre sécurisé et agréable tout à fait adapté à la réalisation du mini raid annuel des collégiens en duos et trios qui se décline en 2 épreuves : course et VTT dans un parcours élaboré dans le camping et course et kayak sur la bande de galets et sur le Lenn.

La commune de Louannec a collaboré à la mise en place des parcours et à leur sécurisation. En facilitant l'accès aux infrastructures aux jeunes collégiens, la commune a participé largement à la réussite d'une rencontre conviviale qui fait date dans l'année scolaire.



**Mme Martine DEJEAN**  
**Professeur d'EPS**



## CHALLENGE DES CALCULOTS



Le 29 mai au stade LOUIS BOURDELLES de Louannec s'est déroulé le challenge des Calculots.

Les -18 de l'USPL ont remporté ce tournoi de très belle façon, dans l'esprit et la combativité.

## BAD'LOISIRS

Avec ses adhérents enfants, adolescents et adultes, la vie du club de badminton reste dynamique. Les initiations pour les plus jeunes et les séances libres des adultes ont permis à tous de s'améliorer, voire de se surpasser lors de matchs et tournois toujours teintés de bonne humeur.

Comme l'an dernier, deux rencontres ont eu lieu avec le club de Pleumeur-Bodou, en novembre et en mai. Ce mois de mai fut d'ailleurs riche avec également le

tournoi enfants-parents du club. Samedi 24 mai, des équipes familiales se sont opposées lors d'un tournoi ponctué de challenges et de rires.

Si le badminton et une ambiance conviviale vous tente la saison prochaine, n'hésitez pas à nous rejoindre. Vous pourrez notamment obtenir tous les renseignements nécessaires lors de la journée des associations le 6 septembre prochain.

**Stéphanie Oliviero**

## LES STERNES

Les Stermes, le club de gymnastique, dispense des cours de gymnastique aux agrès grâce à l'investissement d'Elisabeth Kervégant et à son équipe de bénévoles.

Lors des vacances de février, ce sont deux anciennes du club qui sont venues durant trois jours proposer un stage de perfectionnement. Anne-Hélène Le Méléder et Katell Colouarn ont fait profiter les poussines championnats, les jeunes et les aînées de leur expérience. Tout le monde a apprécié ce stage qui a permis aux gymnastes d'appréhender de nouvelles techniques et de progresser dans la pratique de leur sport.

Dernier rendez-vous du club, le gala de fin d'année qui a eu lieu le 21 juin.

**Elizabeth KERVÉGANT**





## SECTION TENNIS DE TABLE LOUANNEC-PLOUARET-LANNION

La saison de tennis de table se termine avec de bons résultats pour les équipes du club. La régionale, étant montée en R2 à la mi-saison, a continué à défendre les couleurs du club en finissant à la deuxième place en fin de saison. A noter également que les D3, dont l'une des équipes jouait le samedi soir à Louannec, ont fini à la première place de leur groupe et vont défendre les couleurs du club pour les titres départementaux qui se dérouleront dans les jours à venir.

Comme l'année précédente, le club est intervenu auprès de la garderie de l'école de Louannec : le jeudi soir de 17h à 18h. Des jeunes pongistes venaient pratiquer du tennis de table avec l'entraîneur du club. Ce créneau sera toujours pro-

posé par le club l'année prochaine, donc n'hésitez pas à venir !



Le club proposait également un entraînement le samedi matin, bénévolement encadré par François Gayet. Le créneau sera également proposé l'année prochaine par le club. Merci à François pour son aide tous les samedis matin !

Pour les inscriptions n'hésitez pas à contacter Brice Machomet l'entraîneur du club : 06 15 82 42 04.

L'assemblée générale du club se tiendra le 12 Septembre à Lannion.

**Damien GONZALEZ**

## TENNIS CLUB : une sortie à Saint-Brieuc

C'est une première pour l'association: le Tennis Club de Louannec s'est associé à son homologue de Trégastel pour proposer aux jeunes un déplacement à l'Open de Saint-Brieuc. Le 2 avril, 20 enfants de l'école de tennis, accompagnés de Georges Paysant, enseignant, de

membres du bureau et de parents ont ainsi pris le car pour aller assister à des rencontres de haut niveau. L'expérience a ravi tous les participants et sera certainement renouvelée à l'avenir car elle répond aux objectifs du bureau d'apporter une plus-value aux jeunes adhérents.

Côté sportif, la saison est désormais achevée. Là aussi, les objectifs fixés ont été atteints. Les équipes 1 féminine et masculine se sont vaillamment maintenues malgré une concurrence sévère. Les deux équipes 2 ont affiché de réels progrès, avec la satisfaction de pouvoir intégrer de jeunes joueurs. Ainsi Baptiste Bras et Kilian Aznar ont effectué leurs premiers matches chez les seniors.

Les bénévoles sont déjà à pied d'œuvre pour préparer la nouvelle édition du tournoi d'été. Celui-ci aura lieu du 14 au 24 août, sous la houlette de nos deux juges-arbitres, Olivier Sentieys et Gervan Simon. Ce dernier a en effet obtenu son diplôme au mois de mai, une excellente nouvelle pour le club.

**David LANDAIS**





## USPL

Après un bon début de saison, l'équipe A a enchaîné les défaites avant de réussir son maintien. Une remobilisation dans la dernière ligne droite et un jeu retrouvé leur auront permis de rester à ce niveau.

Très bonne seconde partie de saison de l'équipe B ponctuée par 7 victoires et 3 défaites, tout cela grâce à un état d'esprit axé sur le plaisir de se retrouver et de produire du jeu. Le manque d'effectifs a malheureusement fortement pénalisé l'équipe C.

L'apothéose sera le dernier match au Stade Louis Bourdelles contre Pleubian (à défaut d'avoir pu s'offrir une finale de challenge du district). Merci à tous d'avoir œuvré à cette quasi réussite.

Saison très difficile pour l'équipe C d'un point de vue footballistique mais aussi à cause d'une ambiance pesante. Suite à de nombreuses absences dans les autres équipes, l'équipe C n'a pratiquement jamais aligné une équipe complète donc compétitive. Le manque d'entraînement de la plupart des joueurs a eu aussi son importance.

Une saison réussie pour les U18 qui sont sacrés champions au terme d'un parcours sans faute, ils permettent

au club de retrouver le niveau régional. La constance de ces résultats atteste la maturité du groupe. La saison aurait pu être parfaite sans la contre-performance en coupe départementale dans laquelle le groupe n'a pas assumé son étiquette de favori.

En battant Cavan chez lui (4-1) lors de la dernière rencontre, les joueurs de Philippe SALIOU accèdent à la D1 la saison prochaine. L'équipe réserve, coachée par Jean-Yves BRIENT, finit seconde de D3 (aucune défaite comptabilisée

lors de ses 10 matchs). Un grand merci de la part de Philippe à tous les encadrants et bénévoles qui ne ménagent pas leurs efforts envers ces deux équipes et aussi un petit coucou aux supporters qui sont venus bien souvent voir jouer ces bonnes pousses courageuses et prometteuses. A l'occasion du match de Guingamp contre Valenciennes, les U15 ont répondu présents lors des tirs au but, à la mi-temps du match, au cours d'un duel fratricide (US Perros-Louannec contre FC Trevou-Trelevern, tous ces jeunes font partie du Groupement Jeunes des 7 Iles).

L'école de foot après plusieurs mois d'entraînement a débuté la saison des tournois. Plusieurs finales et quelques victoires sont déjà venues remplir l'armoire à trophées. Bravo à Jean-Luc et à toute son équipe de dirigeants pour ce qu'ils mettent en place actuellement : c'est une grande réussite. N'hésitez donc pas à vous engager auprès d'eux, ils recherchent des encadrants.

**Sébastien LE DROUGMAGUET**





## BENEVOLAT AU FEMININ

Pendant plus de 20 ans à Louannec-Sports, puis ensuite à L'US-PL, Anne TREGROM et Evelyne LE TINEVEZ ont œuvré pour le bon fonctionnement de l'association. Leur implication débute à l'école de football avec leurs fils puis se poursuit avec les équipes minimes, cadets et juniors. Elles prennent petit à petit place à la buvette où on les retrouve chaque dimanche. Aujourd'hui Evelyne et Anne poursuivent activement leur bénévolat au sein de l'USPL toujours à la buvette mais aussi en assurant le secrétariat. Bravo et merci à elles pour leur disponibilité et leur dévouement remarquable.



## AIKIDO

Le fondement de l'Aïkido est de réaliser l'unité, de retourner la force de l'autre contre lui. C'est pourquoi la pratique de l'Aïkido permet à tous, hommes, femmes, enfants, personnes plus âgées, débutants et pratiquants plus anciens de s'entraîner ensemble, il n'y a pas d'affrontement, donc pas de notion de force musculaire, de poids...

Notre objectif est la recherche de la maîtrise de soi au travers de techniques martiales qui ne sont rien d'autre que des "outils" de travail.

Par une pratique régulière, l'aïkidoka apprend à se relaxer, à entretenir son corps en bonne santé et à s'armer pour faire face sans explosion de violence et sans agressivité à des situations de plus en plus difficiles.

De cette pratique orientale se dégage une philosophie particulière: on apprend à se sortir d'une situation où l'on se trouve agressé, sans utiliser sa force, mais uniquement celle du partenaire.

Dans ce cas, plus le partenaire est fort et rapide, plus il sera facile pour le pratiquant d'Aïkido de gérer la situa-



合気道  
LOUANNEC

### Ecole Européenne d'Aïkido

Le DOJO Aikido Louannec des Côtes d'Armor vous invite :  
Femmes, Hommes, Enfants à découvrir cette Art Martial  
Basée sur le Self Défense l'AIKIDO fourni une réponse efficace  
à toutes formes d'attaque contre un ou plusieurs agresseurs



EPA-ISTA  
dojoista.com





合気道

INSCRIPTIONS  
TOUTE  
L'ANNÉE

Contact : 06 25 12 10 31 ou [www.aikido-louannec.fr](http://www.aikido-louannec.fr)

Professeur diplômé de l'EPA  
Michel Vinet

tion à son profit. Inutile de préciser les conséquences que cela peut avoir dans l'esprit des gens qui sont habitués à la pratique d'un sport où le but est de toujours chercher à être le plus fort ou le plus rapide (base de toute compétition) !

**Michel VINET**





## JARDINIERS DE FRANCE

Jardinez au naturel tout au long de l'année...

Vous pouvez facilement faire des économies tout en protégeant votre environnement (sol, eau, faune et flore).

Les Jardiniers de France peuvent vous y aider :

\* ateliers de jardinage entre adhérents avec visites de jardins et échange de plantes,

\* catalogue de graines, bulbes, plants, matériels.

Renseignements :

Joël DENMAT, Correspondant des Jardiniers de France

64, Route de Kernu

22700 LOUANNEC

Tél : 02 96 23 16 76

## NOUVEAUX COMMERÇANTS

*l'île Tomé*

Produits cosmétiques  
naturels  
aux algues

**Vente directe**

le lundi  
de 14h à 18h

39, rte de Kernu,  
22700 Louannec  
06 89 33 59 87

*Particuliers Services*

Société agréée par l'Etat

**Services à la Personne**  
particuliers-services-louannec.com

REDUCTION 50% D'IMPOT

38, route de Perros Guirec - 22700 LOUANNEC  
**02 96 91 12 24 - 06 62 67 76 87**

VOITURE SANS PERMIS

OCCASION / LOCATION  
ENTRETIEN / PIÈCES NEUVES

ATELIER VSP

06 66 77 42 83

ZA DE MABILIES BAT N°1  
LOUANNEC 22700

ATELIER VSP

VOITURE SERVICE PROPRE

NETTOYAGE AUTOMOBILE

**06.66.77.42.83**

ENTREPRISES & PARTICULIERS

ZA DE MABILIES BAT N°1  
22700 LOUANNEC



## DONS AU CCAS

Le CCAS est assimilé à un organisme d'intérêt général ayant un caractère social, ce qui l'habilite à recevoir des dons et legs de particuliers et d'entreprises. Ceux-ci bénéficient en contrepartie d'une déduction fiscale de 66% pour les particuliers (dans la limite du 20% du revenu imposable) et de 60% pour les entreprises.

Adresser les chèques libellés à l'ordre du Trésor Public au CCAS de la mairie de Louannec.

Le CCAS répond aux besoins des personnes rencontrant des difficultés sociales.

Rappel des missions du CCAS : l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation, l'accompagnement à l'accès aux droits. Le CCAS anime également des actions générales de prévention et de développement et contribue à la veille sociale sur la commune.

## LA VACCINATION POUR UNE PROTECTION À VIE

La MSA d'Armorique se mobilise cette année encore pour inciter à la vaccination du plus grand nombre de personnes.

Son objectif est d'aider ses assurés à mieux comprendre les bénéfices individuels et collectifs de la vaccination parce qu'elle reste le seul moyen pour se protéger efficacement et durablement contre les maladies infectieuses.

Aujourd'hui encore de nombreuses épidémies persistent notamment en raison d'une couverture vaccinale insuffisante chez les adolescents et les jeunes adultes.

Face au phénomène de rappels de vaccination oubliés, ou de vaccinations qui n'existaient pas pendant l'enfance, la MSA d'Armorique invite chacun à faire le point sur ses vaccinations et à les mettre à jour si nécessaire. Même si certaines maladies sont devenues plus rares, les microbes qui en sont responsables circulent toujours. Tenir à jour ses vaccins est indispensable pour se protéger soi-même mais aussi l'ensemble de la population.

Rougeole et méningite, des risques majeurs

La vaccination contre la méningite est une priorité en Bretagne où il existe un risque deux fois et demi plus élevé qu'ailleurs de contracter ce virus. Pourtant seulement un jeune de 20 à 24 ans sur dix est vacciné.

Si l'épidémie de rougeole constatée depuis plusieurs années est en recul dans notre région, il est néanmoins important de maintenir la vigilance dans la lutte contre cette maladie pour éviter qu'elle ne se propage à nouveau.

Pour plus d'informations, de nombreuses documentations sont disponibles dans les accueils de la MSA d'Armorique ou sur [www.msa-armorique.fr](http://www.msa-armorique.fr) ou parlez-en à votre médecin traitant



### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : ÉTÉ 2014

**Du 7 juillet au 31 août 2014 : Mardi à partir du 6 h du matin - Merci de sortir votre bac la veille au soir.**

**Bac GRIS : Mardis 8,15,22 et 29 juillet / 5,12,19 et 26 août (toutes les semaines)**

**Bac JAUNE : Mardis 15 et 29 juillet / 12 et 26 août (semaine impaire)**

**Pour tout renseignement, contacter le :**



**Carte interactive sur [www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com)**



DESTINATION BRETAGNE  
CÔTE DE GRANIT ROSE .

vélék'tro libre

vélék'tro pas cher

vélék'tro facile

vélék'tro écolo



location de vélos à  
assistance électrique

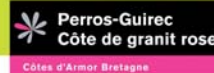
5€  
la journée

3€  
la demi-journée

[www.bretagne-cotedegrانيتrose.com](http://www.bretagne-cotedegrانيتrose.com)



Service proposé par Lannion-Trégor Communauté



Côtes d'Armor Bretagne

## Les lieux de location...

### Dans les offices de tourisme

#### Toute l'année

Plestin-les-Grèves, Lannion, Trégastel, Trébeurden, Pleumeur-Bodou

#### En saison

Louannec, Trévou-Tréguignec, Perros-Guirec, Plouaret

### Chez nos partenaires

#### Hôtels- Résidences-Chambres d'hôtes

Hôtel Kyriad (Lannion), Golf Hôtel de St Samsom (Pleumeur-Bodou), Hôtel de la Mer (Trégastel), résidence Belambra Clubs (Trégastel), Le Colombier Bretagne (Louannec)

#### Campings

Plestin-les-Grèves, Trédrez-Loquémeau, Lannion, Louannec, Trélévern, Pleumeur-Bodou, Camping Roz ar mor de Trébeurden.

## DANGERS DU SOLEIL : LE MÉLANOME À ÉVITER D'URGENCE

Le mélanome est le cancer de la peau le plus grave. En 2012 il a provoqué 1.672 décès en France et le nombre cas recensé ne cesse d'augmenter chaque année. Il s'agit d'un cancer agressif qu'il est important de détecter dès le début de son évolution pour laisser un maximum de chances de guérison. Au moindre doute sur l'aspect de la peau, il faut absolument consulter un dermatologue.

Les agriculteurs et toutes les personnes qui travaillent en extérieur sont particulièrement soumis aux risques des cancers de la peau puisqu'ils sont régulièrement exposés au rayonnement solaire.

La MSA d'Armorique, partenaire du syndicat national des dermatologues, vous rappelle qu'il est toutefois possible de diminuer les risques solaires par quelques comportements préventifs :

- éviter le soleil entre 12h et 16h
- se couvrir avec des vêtements, un chapeau et des lunettes de soleil
- utiliser une crème solaire haute protection et en renouveler l'application
- rechercher l'ombre

La protection est particulièrement importante pour les enfants, auxquels il faut apprendre très tôt les réflexes de prévention.



## VIVRE DANS MA VILLE

Communiquez, échangez, partagez avec les habitants **de votre ville** ou de votre **agglomération.**

Je découvre

Devenir membre

Code postal

Je crée mon compte

Déjà membre

**Vivre DansMaVille.com**  
VOTRE RÉSEAU SOCIAL LOCAL

[A propos](#) [Contact](#) [Blog](#) [Presse](#) [Questions fréquentes](#) [Aide](#) [Protection de la vie privée](#) [C.G.U](#) [Mentions légales](#)

[f](#) [t](#) @2014 VivreDansMaVille.com - Tous droits réservés. - [CEDEX 991617103](#)

VivreDansMaVille.com est un réseau social local, privé et gratuit, qui permet d'échanger des informations sur la vie locale, des recommandations sur des professionnels, d'échanger des services et de l'entraide, et, pour ceux qui le souhaitent, de recréer du lien entre habitants d'une même localité.

Ce réseau social, créé par David Guillerm de Louannec et Philippe Bouillé de Lannion, ouvre actuellement sur quelques villes bretonnes, dont Louannec, avant de se généraliser sur la France entière.

Plus précisément, VivreDansMaVille.com consiste en un ensemble de sites web communautaires indépendants par villes, et qui font partie d'un réseau collectif (celui de l'agglomération).

Chaque site web de ville fonctionne comme une communauté en ligne unique avec ses propres membres et son propre contenu distinct. Afin d'avoir accès à un site web d'une ville, un nouveau membre doit compléter le processus d'enregistrement, ce qui comprend la fourniture d'une adresse mail réelle et d'une adresse de résidence qui sera vérifiée avant la validation de l'inscription.

Le nouveau membre choisit si son adresse de résidence peut être visible des autres membres ou non.

À partir de là, les membres créent un profil, partagent des photos et d'autres détails sur eux-mêmes, et peuvent poster des commentaires et des mises à jour sur le fil d'information de la ville.

Ils peuvent aussi utiliser le site pour vendre, acheter ou échanger des biens personnels et des services, s'entraider, et recommander des professionnels. Ces informations sont archivées et peuvent être recherchées.

Exemple d'échanges possibles sur le fil d'informations :  
« N'hésitez pas à devenir un pionnier des réseaux sociaux locaux et de rendre ainsi votre ville plus agréable à vivre : rendez-vous sur <http://vivedansmaville.com/> pour essayer le service et inviter vos contacts ! »

Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter sur : [contact@vivedansmaville.com](mailto:contact@vivedansmaville.com)

**Philippe Bouillé et David Guillerm**

Activité	Entreprise	ADRESSE	TELEPHONE
Agencement Intérieur & extérieur	LES TRAVAUX DE LA PETITE FOURMI	22, rue du Nividic	02.96.23.08.62/06.30.95.72.33
Artisan plombier	PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73
Auto-école	ARMOR AUTO-ÉCOLE	4 route de Tréguier	02.96.37.03.66
Chantier naval	DRAGON ROUGE	Mabiliès Route de Tréguier	02.96.49.05.81/06.07.09.36.79
Chauffage-Sanitaire-Entretien	CSE LE HUEROU	13 route de Kerjean	02.96.91.29.65/06.72.94.31.85
Charpente - Ossature bois	ARMOR CHARPENTE		06.21.93.20.07
Charpente Menuiserie Cloisons	EMC 22	47 route de Tréguier	02.96.91.03.03
Couverture zinguerie	THEPAULT Daniel	40 route de Kernu	02.96.49.07.63
Couverture zinguerie bardage	BREHAULT Guillaume	15, Ar Vouster	06.77.82.97.58
Couvreur- Plombier	DAFNIET Gilles	1 ZA Mabiliès	02.96.91.12.73
Couture	L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02.96.23.26.87
Diagnostocs immobiliers	DIAGNO IMMO	19 route du stivel	02.96.23.16.90 / 06.88.81.44.47
Electricité	MJ ELEC	1 bis allée du Verger	06 64 37 18 10
Electricité	E.G.C.M	53 ter route de Tréguier	02.96.23.08.60/06.43.85.06.39
Electricité Plomberie Sanitaire	RST	13 rue des Roches Douvres	02.96.91.01.12
Electricité Plomberie Chauffage	SUNELEK	ZA de Mabiliès	02.96.23.01.11/06.82.55.58.32
Entretien Jardins	JP PAYSAGES	38 Route de Perros	02.96.91.12.24
Entretien Propriété	TACON Jean-Pierre	19bis Route de Kerjean	02.96.91.18.27/06.25.77.39.08
Espaces verts	BOUDER-TAILLARD	ZA Mabiliès	02.96.92.75.68
Fenêtres Vérandas Alu	SARL ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02.96.91.10.60
Imprimerie	Editions JACK	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44
Jardiniers Paysagistes	ATOOUT ENTRETIEN/ATOOUT PAYSAGE	ZA de Mabiliès	06.74.27.97.61
Maçonnerie	ARMOR BATY	4 ter Le Tossen	06.63.20.16.76
Mécanique	Société Actuel VO	43 route de Tréguier	02.96.23.14.48
Menuisier	TREMEL André	31 route du Croajou	02.96.91.13.28
Menuisier	MUREZ Yvan	4 Hameau de Petit Camp	02.96.23.06.80
Menuiserie Agencement	CORNU Vianney	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34
Menuiserie	SAD Marc	46 route de Tréguier	02.96.23.33.86/06.86.46.95.60
Nettoyage	MATHURIN Philippe	12 Clos du Jardellec	02.96.49.07.90
Nettoyage automobile/Voitures sans permis	Atelier VSP	ZA de Mabiliès	02.96.21.98.17/06.66.77.42.83
Peintre	LE GAFFRIC Georges	8 Park ar Groas	02.96.23.17.65/06.87.36.35.72
Peintre	FM Peinture	2 Coat Gourhant	02.96.49.03.73
Plomberie Chauffage	GARDES Romain	Louannec	02.96.23.39.78/06.24.78.56.17
Réparation/ventes...	SOLUTIONS NAUTIQUES	ZA de Mabiliès	02.96.35.88.13/06.10.23.71.65
Tournage d'art sur bois	CELTITUDE Sarl	BP 40247	02.96.37.68.51/06.64.03.83.21
Travaux bâtiment	ALLAIN Yannick	47 route de Tréguier	02.96.23.07.38
Voilerie-Grément-Chantier	ESCALE VOILE	Route de Nantouar	06.28.34.08.96

Activité	Commerce	NOM Prénom	ADRESSE	TELEPHONE
Bar	La Taverne	M. ANDRIEU Francky	15 Rue des Ecoles	02.96.23.06.40
Bar	Le Dockland	Mmes TRAN-VIVIER Vanni et LAVÉANT Mélina	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34
Boucherie-Traiteur	Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00
Boulangerie	Société Le Boulch	M. LE BOULCH	12 Route de Tréguier	02.96.91.14.22
Boulangerie	Boulangerie	Mme M. COTTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57
Brasserie	Eux	Mrs GUEGOU Cyril et Sylvain	Pont ar Saux	02.96.23.21.67
Cigarettes Electroniques	Ty Smoky	M. FABRE	7A, allée des Genêts	06.88.59.98.26
Coiffeur	Esprit Nature	Mme BORNET	2 Allée du Verger	02.96.23.13.80
Coiffeur	A & M Glaziou	M. GLAZIOU	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64
Coiffeur	Couleur Déco	Mme PLUNET	Le Clos du Bourg	02.96.91.18.34
Epicerie	L'Épicerie des Îles	Mme et M. LE GALL-LE BÉCHEC	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54
Fleuriste	Créa Flore	Mme LE CAROU	1 Allée du Verger	02.96.91.04.04
Garagiste	Garage Citroën Ty Auto	M. LE FOULER	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47
Horticulteur	Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIOU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94
Hôtel	Les Stermes	M. et Mme DURAND-DESCADILLES	Pont ar Saux	02.96.91.03.38
Hôtel	Motel du Len	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47
Immobilier	ABCD Immobilier	M. DENIEL	Route de Tréguier	02.96.23.04.31
Massage - Relaxation - Onglerie	Tamaris		8, rue des Mouettes	09.66.43.33.19
Restaurant	Villa Louannec	M. JOUMAA Christophe	Rond-Point Mabiliès	02.96.35.97.27
Restaurant	L'Abriçôtier	M. et Mme QUENEC'H DE QUIVILIC	35 route de Perros	02.96.91.20.28
Restaurant	Le Garde-Manger	M. CLOIN	4 route de Kernu	02.96.91.83.21
Service à la personne	Aide 2 vie	M. DECOURTIE Olivier	34, route de Tréguier	02.96.23.16.41
Service à la personne	Particuliers Services	M. LE QUELLEC JP	38bis, route de Perros-Guirec	02.96.91.12.24/06.62.67.76.87
Savonnerie	Savonnerie de l'Île Tomé	M. MILLOT Gérard	39 Côte de Kernu	06.89.33.59.87 savon.iletome@laposte.net
Tabac Hôtel Bar	Le Village	M. TANGUY Cédric	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60
Toiletage canin	Tendance Canine	Mme ABIVEN	4 Rue de St-Yves	02.96.91.28.99
Vins de propriété	Le Chai	M. GOAZIOU	43bis route de Tréguier	02.96.23.29.98



## LOGEMENT - HABITAT

### ADIL (Information sur le logement)

Renseignements d'ordre juridique  
ou financier Permanence 9h-12h  
Centre Jean Savidan à Lannion  
Tél. : 02 96 61 50 46

### CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)

Permanence de l'union locale CLCV  
Lannion-Trégor, association de  
Consommateurs.

Tous les vendredis, 9h-12h.

Centre social de Ker-Huel

29 bd d'Armor – Lannion

Tél. : 02 96 48 27 47

E-mail : [clcv-tregor@tiscalif.fr](mailto:clcv-tregor@tiscalif.fr)

Site Internet : [www.clcv.org](http://www.clcv.org)

### UFC - QUE CHOISIR (Association des consommateurs)

AL de Paimpol/Lannion

Permanence à Lannion chaque Vendredi après-midi  
de 15h30 à 18h30.

Espace Volta - Bâtiment B au R.D.C.

1 rue Ampère

22300 LANNION

### C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Envi- ronnement des Côtes d'Armor)

M. Claude THIMEL, architecte-conseiller, est à votre dispo-  
sition pour tout conseil aux particuliers désirant construire.

Permanence à la Subdivision de l'Équipement de Lannion.

1er et 3e jeudi du mois de 9h-12h et 14h-16h.

Prendre RDV au 02 96 46 69 80.

### ERDF – GDF :

8 Quai d'Aiguillon

22300 Lannion

Tél. : 08 10 73 16 46

Sécurité-dépannage :

n°azur 08 10 33 03 22

### POINT INFORMATION HABITAT

21 rue Jean Savidan à Lannion

Tél. : 02 96 05 93 50

## TRANSPORT

### Agglo' mobi :

n°azur 0 810 22 22 22

SNCF : 36 35

Aéroport de Lannion :

Rte de Trégastel – Lannion

Tél. : 02 96 05 82 22

## EMPLOI

### Pôle Emploi :

Boulevard Armor – Lannion

Tél. : 39 49

Mission Locale pour l'Emploi : Les

jeunes âgés de 16 à 25 ans, inscrits à Pôle Emploi

peuvent également s'inscrire à la Mission Locale pour  
l'Emploi.

Tél. : 02 96 46 40 09

E-mail : [m-l-lannion@wanadoo.fr](mailto:m-l-lannion@wanadoo.fr)

## INFO - DROIT

### Maison de la Justice et du Droit

15 Quai Maréchal Foch

Route de Loguivy

22300 LANNION

Tél. : 02 96 37 90 60

Lundi, mardi (1er et 3ème mardi du mois)

et vendredi : 8h45-12h15 et 13h30-17h00

## INFOS ADMINISTRATIVES

### Centre des Impôts

Kroas Hent Perros

22300 Lannion

Tél. : 02 96 48 95 94

### Trésor Public

12 rue des Sept Iles

22700 Perros-Guirec

Tél. : 02 96 23 20 86

## SANTE

### Centre Hospitalier

Tél. : 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor :

Tél. : 02 96 46 65 65

## SOCIAL

### CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

39 Avenue du Park Nevez

BP 40746

22300 LANNION

Tél. : 0 820 904 179

### CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

• Centre administratif et social de Kermaria  
à Lannion

Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h30.

• Centre social de Ker-Huel

29, bd d'Armor Lannion

2e et 4e lundi ; tous les mercredis et vendredis,  
9h-12h et 14h-17h30.

### Trégor Alcool Assistance

La Croix d'Or

22300 LANNION

Tél. : 02 96 91 44 56

### Association BEAUVALLON : PAEJ Lannion (ex FILEA)

15 rue des Fontaines - 22300 LANNION

Tél. : 02 96 46 34 43

### ALMA 22 (Allo Maltraitance Personnes Agées)

ALMA 22

BP 4618

22 046 SAINT -BRIEUC Cedex 22

Tél.: 02 96 33 11 11 Répondeur 24 h sur 24.

## NUMEROS D'URGENCE

**SAMU : 15**

**POMPIERS : 18**

**POLICE SECOURS : 17**

**(112 à partir d'un portable)**



<b>Pompiers</b>	18	<b>La Poste</b>	02 96 23 13 11
<b>Gendarmerie</b>	02 96 23 20 17	<b>Les Ecoles</b>	
<b>Médecins</b>		Ecole Elémentaire	02 96 91 13 65
Sylvie LE BERRE		Ecole Maternelle	02 96 91 25 47
20, Avenue des Feux du Large	02 96 23 20 51	<b>Relais Assistantes Maternelles</b>	02 96 23 20 63
Nathalie RONNELLE		<b>Aide-ménagère - Soins à domicile</b>	
4, route de Tréguier	02 96 23 14 31	25, Av. de la mairie	
<b>Cabinet soins infirmiers</b>		St-Quay Perros	02 96 91 00 09
2, rue St Yves	02 96 23 26 54	<b>Centre de Loisirs</b>	
<b>Cabinet infirmier</b>		Rue des Ecoles	02 96 91 22 25
Ronan Paugam		<b>Camping municipal</b>	
5, route de Perros	02 96 49 01 22	Ernest Renan	02 96 23 11 78
<b>Chirurgiens-dentistes</b>		<b>E.D.F. - G.D.F. Dépannage urgence</b>	
Gilles LE PAGE		Electricité - Gaz	0810 333 122
5, route de Perros	02 96 49 06 20	<b>Préfecture St-Brieuc</b>	02 96 62 44 22
Françoise SIAUVE-LE DCEUFF		<b>S/Préfecture Lannion</b>	02 96 46 74 46
3, rue des Écoles	02 96 23 22 68	<b>Correspondants</b>	
<b>Pharmacie</b>		Ouest-France	02 96 23 09 61
Anne GUEZIEC		M. PIGNY	06 76 14 91 95
Rue des Feux du Large	02 96 23 19 71		cpigny@orange.fr
<b>Masseur Kinésithérapeute</b>		le Télégramme	02 96 23 70 46
René THUAULT et Emmanuelle JEZEQUEL		M. EVEN	02 96 91 17 29
2 route de Nantouar	02 96 23 07 98		rene.even@orange.fr
<b>Pédicure</b>		le Trégor	02 96 23 07 59
Anne-Lise FAIJAN		Mme LE GALL	annick.le-gall2@wanadoo.fr
5 route de Perros	02 96 23 23 05	<b>EPHAD</b>	
<b>Orthophoniste</b>		Maison Accueil personnes âgées	02 96 91 25 55
Stéphanie JOUANNO		<b>SYNDICAT D'ENTRAIDE DU CANTON DE PERROS-GUIREC</b>	
5 route de Perros	02 96 49 01 24	25 avenue de la Mairie	02 96 91 00 09
<b>Ambulance Taxi</b>		<b>CCAS</b>	
Fabienne LE ROUX	02 96 23 29 89	Mairie Louannec	02 96 23 20 63
<b>Taxis - Malades assis</b>			
A BORD TAXI	02 96 54 61 64		
	06 12 53 34 71		

## Horaires Déchèterie

### Horaires Été

(du 31-3-13 au 27-10)

de 9h à 12h et 14h à 18h

(fermé les mardi et dimanche)

### Horaires d'Hiver

(du 28-10 au 30-3)

de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

(fermé les mardi, jeudi et dimanche)

## Le BIM

Adjoint responsable de la

publication : G. Egault

Ville de Louannec 22700

Tél. : 02 96 23 20 63

Site Internet : [www.louannec.com](http://www.louannec.com)

Membres de la Commission :

G. Egault, D. Viard, G. Parzy

S. Cravec, E. Renaud

Rédaction : Mairie de Louannec

Dépôt légal : Novembre 2002

Impression : Publi Trégor - Lannion

Distribution : Daniel Coïc

**Mairie :** 02 96 23 20 63

Fax : 02 96 23 35 42

Heures d'ouverture :

Lundi au Jeudi 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 16 h 30

Samedi 9 h 00 - 12 h 00

E-mail : [mairie-louannec@orange.fr](mailto:mairie-louannec@orange.fr)

Internet : [www.louannec.com](http://www.louannec.com)

E-mail : [camping-louannec@orange.fr](mailto:camping-louannec@orange.fr)

[bulletin-louannec@orange.fr](mailto:bulletin-louannec@orange.fr)

## Permanences du Maire et des Adjointes

Gervais EGAULT mercredi et samedi 9h - 12h

Jean-Pierre MORVAN Lundi 10h - 12h

Nicole MICHEL Jeudi 10h - 12h

Marc BACUS samedi 10h - 12h

Valérie DENIAU vendredi 14h 30 - 16h 30 et

samedi 10h - 12h

Pierre VAISSIE mardi 10h - 12h

Danielle VIARD vendredi 10h - 12h

ET SUR RENDEZ-VOUS



1<sup>er</sup> mai, 30<sup>ème</sup> challenge Antonio Pelosato au stade L. Bourdellès à Louannec.



Carnaval.



Pardon de Saint-Yves.



La classe de CM2 en mairie.



Les Sernes, gala de fin d'année le 21 juin.



Les voitures anciennes.



La voie verte.